

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 31, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 4:01 p.m. [ET] to examine the subject matter of Bill C-13, An Act to amend the Official Languages Act, to enact the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act and to make related amendments to other Acts; and in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator René Cormier (Chair) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: I am René Cormier, senator from New Brunswick, and Chair of the Standing Senate Committee on Official Languages. I'd now like to invite committee members to introduce themselves, starting on my left.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

The Chair: I wish to welcome all of you and viewers across the country who may be watching. I would like to point out that I am taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

Today, we continue our study of the subject matter of Bill C-13, An Act to amend the Official Languages Act, to enact the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act and to make related amendments to other Acts. The proposed short title for this bill is “An Act for the Substantive Equality of Canada’s Official Languages.”

[*Translation*]

For the first part of our meeting today, we welcome representatives from the Public Service Alliance of Canada: Alexandre Silas, Regional Executive Vice-President, and Rosane Doré Lefebvre, Communications Officer. They are joining us by videoconference. With us in the room, we also welcome Daniel-Robert Gooch, President and Chief Executive Officer of the Association of Canadian Port Authorities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 31 octobre 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 16 h 1 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l’usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d’autres lois; et à huis clos, pour l’étude d’un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur René Cormier (président) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je m’appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial des langues officielles. J’invite maintenant les membres du comité à se présenter, en commençant par ma gauche.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l’Ontario.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l’Ontario.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le président : Je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue, ainsi qu’aux téléspectateurs des quatre coins du pays qui nous regardent peut-être. Je tiens à souligner que je participe à cette réunion depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Aujourd’hui, nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l’usage du français dans les entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d’autres lois. Le titre abrégé proposé pour ce projet de loi est « Loi visant l’égalité réelle entre les langues officielles du Canada ».

[*Français*]

Pour la première partie de notre réunion aujourd’hui, nous recevons, par vidéoconférence, des représentants de l’Alliance de la Fonction publique du Canada : M. Alexandre Silas, vice-président exécutif régional, et Mme Rosane Doré Lefebvre, agente des communications. De plus, nous avons parmi nous dans la salle M. Daniel-Robert Gooch, président et directeur général de l’Association des administrations portuaires canadiennes.

Welcome.

Rosane Doré Lefebvre, Communications Officer, Public Service Alliance of Canada: Good afternoon to the members of the Standing Senate Committee on Official Languages. On behalf of PSAC, we would like to thank you for your invitation to testify on this bill. My name is Rosane Doré Lefebvre, and I am a communications officer with the Public Service Alliance of Canada.

Today, I'm going to give PSAC's testimony on behalf of Alexandre Silas, Regional Executive Vice-President for the National Capital Region. The Public Service Alliance of Canada represents more than 230,000 workers across the country and around the world.

Our members work in areas such as security, federal departments and agencies, Crown corporations, universities, casinos, community service agencies, Indigenous communities, airports and so on. In addition to our head office in Ottawa, PSAC has 23 regional offices.

We represent members who use French at work — or want to use it — on a daily basis across the country. I am not only talking about francophones, but also bilingual people who want to converse in their second language, or what I would call francophiles, people who don't necessarily speak French, but who also want their workplace to be open and inclusive of the official languages spoken by their colleagues.

First, it's important to recognize that all workers have the right to speak and work in the official language of their choice within the federal public service. While this may be true on paper, unfortunately, improving bilingualism in the public service simply doesn't seem to be a priority for successive federal governments.

PSAC sincerely believes that the federal government has the opportunity to do more to promote and protect official languages in our institutions; it just needs the will to do so.

The pandemic made these inequities even more evident, with most people working from home and only interacting virtually. It's made it more difficult for our members to work in French.

Information sent to employees in English only, work meetings without interpretation or managers unable to communicate effectively in their second language are just a few examples of significant language barriers mentioned by our members during the pandemic.

Nous vous souhaitons la bienvenue.

Rosane Doré Lefebvre, agente des communications, Alliance de la Fonction publique du Canada : Bonjour aux membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Au nom de l'AFPC, nous tenons à vous remercier de l'invitation à témoigner sur le projet de loi. Je m'appelle Rosane Doré Lefebvre et je suis agente des communications à l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Aujourd'hui, je vais livrer le témoignage de l'AFPC au nom de M. Alexandre Silas, vice-président exécutif régional pour la région de la capitale nationale. L'Alliance de la Fonction publique du Canada représente plus de 230 000 travailleuses et travailleurs partout au pays et dans le monde.

Nos membres travaillent notamment dans le domaine de la sécurité et dans des agences et ministères fédéraux, des sociétés de la Couronne, des universités, des casinos, des agences de services communautaires, des communautés autochtones, des aéroports et j'en passe. En plus de notre siège social à Ottawa, l'AFPC compte 23 bureaux régionaux.

Nous représentons des membres qui utilisent le français au travail — ou souhaitent l'utiliser — sur une base quotidienne, et ce, d'un bout à l'autre du pays. Je ne parle pas seulement de francophones, mais aussi de personnes bilingues qui souhaitent converser dans leur deuxième langue, ou encore de ce que j'appellerais des francophiles, soit des personnes qui ne parlent pas nécessairement le français, mais qui souhaitent également que leur milieu de travail soit ouvert et inclusif aux langues officielles parlées par leurs collègues.

Tout d'abord, il est important de reconnaître que toutes les travailleuses et tous les travailleurs ont le droit de parler et de travailler dans la langue officielle de leur choix au sein de la fonction publique fédérale. Bien que cela soit vrai sur papier, malheureusement, l'amélioration du bilinguisme dans la fonction publique ne semble tout simplement pas être une priorité pour les différents gouvernements fédéraux qui se sont succédé.

L'AFPC croit sincèrement que le gouvernement fédéral a la possibilité d'en faire plus pour promouvoir et protéger les langues officielles dans nos institutions; il doit seulement avoir la volonté de le faire.

La pandémie a rendu ces iniquités encore plus évidentes; la plupart des personnes travaillaient à domicile et ne se côtoyaient plus que virtuellement. Cette période a rendu plus difficile le travail de nos membres en langue française.

Des informations envoyées aux employés seulement en anglais, des réunions de travail sans interprétation ou des gestionnaires ne pouvant communiquer efficacement dans leur deuxième langue ne sont que quelques exemples de barrières linguistiques importantes évoquées par nos membres durant la pandémie.

Bilingualism should be recognized as a superior skill. If we want to create a dynamic, diverse and bilingual federal public service, we must create an atmosphere where employees are both able and encouraged to work in the language of their choice.

It is the duty of the federal government to provide the tools necessary to achieve this. The Canadian public service should be a haven where bilingualism is encouraged and supported by the employer. We have to be honest with what our members are actually seeing right now: the language policies implemented in the federal public service are simply not working.

The federal government's Bill C-13 — the first major reform of the Official Languages Act in over 30 years — is a step in the right direction. However, the bill lacks teeth to protect the French language in Canada and promote bilingualism throughout the federal public service.

We are pleased to see that the government wants to take action to support and protect bilingualism in the federal public service. The timing is right, as PSAC is currently at the bargaining table for over 165,000 members who work for Treasury Board. We are proposing a number of measures to improve bilingualism in the federal public service, as well as new provisions for Indigenous workers who speak or write in an Indigenous language as they carry out their duties.

Improving the bilingualism bonus is one of our demands at the bargaining table. This bonus hasn't been updated since 1977 and has remained at \$800 for nearly 50 years. Despite our repeated calls for the government to review its policy, it still refuses to budge. Even worse, in a 2019 report, the government even proposed eliminating the bilingualism bonus. From our perspective, this is completely unacceptable.

If the government is serious about supporting official languages, PSAC believes that the bilingualism bonus should be increased to recognize the value of working in both official languages and to provide more language training to encourage anglophone and francophone workers to develop their second language.

PSAC is also proposing an Indigenous language benefit for federal workers who speak an Indigenous language, in order to attract and retain more Indigenous workers and recognize their life experiences.

Le bilinguisme devrait être reconnu comme une compétence de qualité supérieure. Si nous voulons créer une fonction publique fédérale dynamique, diversifiée et bilingue, nous devons instaurer une atmosphère où les employés sont à la fois capables et encouragés à travailler dans la langue de leur choix.

Il est du devoir du gouvernement fédéral de fournir les outils nécessaires pour y arriver. La fonction publique canadienne devrait être un endroit de prédilection où le bilinguisme est encouragé et soutenu par l'employeur. On se doit d'être honnête avec ce que nos membres constatent actuellement sur le terrain : les politiques linguistiques implantées dans la fonction publique fédérale ne fonctionnent tout simplement pas.

Le projet de loi C-13 du gouvernement fédéral — première réforme majeure de la Loi sur les langues officielles depuis plus de 30 ans — est un pas dans la bonne direction. Cependant, le projet de loi manque de mordant pour protéger la langue française au Canada et promouvoir le bilinguisme dans l'ensemble de la fonction publique fédérale.

Nous sommes heureux de voir que le gouvernement souhaite prendre des mesures pour soutenir et protéger le bilinguisme dans la fonction publique fédérale. Le moment est bien choisi, car l'AFPC est actuellement à la table de négociations pour plus de 165 000 membres qui travaillent pour le Conseil du Trésor. Nous y proposons plusieurs mesures visant à améliorer le bilinguisme dans la fonction publique fédérale, en plus de nouvelles dispositions pour les travailleuses et travailleurs autochtones qui, dans l'exercice de leurs fonctions, s'expriment à l'oral ou à l'écrit dans une langue autochtone.

L'amélioration de la prime au bilinguisme est l'une de nos revendications à la table de négociations. Cette prime n'a pas été mise à jour depuis 1977 et est restée à 800 \$ pendant près de 50 ans. Malgré nos demandes répétées en vue de pousser le gouvernement à revoir sa politique à maintes reprises, celui-ci refuse toujours de bouger. Pire encore, dans un rapport de 2019, le gouvernement a même proposé d'éliminer la prime au bilinguisme. De notre point de vue, cela est complètement inacceptable.

Si le gouvernement veut vraiment appuyer les langues officielles, l'AFPC croit qu'il faut augmenter la prime au bilinguisme pour reconnaître la valeur du travail effectué dans les deux langues officielles et offrir plus de formation linguistique pour encourager les travailleurs anglophones et francophones à développer leur langue seconde.

L'AFPC propose également une allocation pour les langues autochtones pour les travailleuses et travailleurs fédéraux qui parlent une langue autochtone, afin d'attirer et de retenir plus de travailleurs autochtones et de reconnaître leurs expériences de vie.

Data collected from departments by the Treasury Board-PSAC Joint Committee on Indigenous Languages identified over 450 federal workers who use an Indigenous language in the workplace in the course of their duties. They deserve to be recognized for the value they bring to the federal public service.

Parliament has taken legislative action to advance the recognition of Indigenous languages; the federal government, as an employer, should lead by example and formally recognize the contribution of its employees who use Indigenous languages in the performance of their duties.

If the government is serious about strengthening both official languages, it has an obligation to make language training available to employees at no cost. More language training is needed to encourage anglophone and francophone employees to develop their second language.

We also ask that Treasury Board stop contracting out language training and instead focus on creating its own training program, staffed by federal public service employees who will focus on the specific demands of the federal public service. The same is true for translation services. They should never be contracted out. PSAC hopes that the government will reverse its decision and accept our language demands at the bargaining table. There's still time to make the right choice.

We also hope that committee members will take this opportunity to strengthen both official languages in the public service, because the bill, as presented, does not have a lot of teeth for our members.

Finally, all we're asking here is that French and English be on equal footing in the federal public service. It's not right for an employee to receive documents in English first and then in French, nor is it right for managers not to be able to express themselves in the language of their employees' choice. It isn't right that language training isn't specifically adapted to the federal public service. It isn't right that we don't encourage or promote bilingualism in our institutions, but we can give ourselves the means to do so.

Thank you for your time. I'd be happy to answer any questions you have.

The Chair: Thank you very much, Ms. Doré Lefebvre.

Welcome, Mr. Gooch. The floor is yours.

Les données recueillies auprès des ministères par le Comité mixte sur les langues autochtones du Conseil du Trésor et de l'AFPC ont permis d'identifier plus de 450 travailleuses et travailleurs fédéraux qui utilisent une langue autochtone en milieu de travail dans l'exercice de leurs fonctions. Ceux-ci méritent d'être reconnus pour la valeur qu'ils apportent à la fonction publique fédérale.

Le Parlement a pris des mesures législatives afin de faire progresser la reconnaissance des langues autochtones; le gouvernement fédéral, en tant qu'employeur, devrait montrer l'exemple et reconnaître officiellement la contribution de son personnel qui utilise des langues autochtones dans l'exercice de leurs fonctions.

Si le gouvernement veut vraiment renforcer les deux langues officielles, il a l'obligation de rendre la formation linguistique accessible gratuitement aux travailleurs. Il faut davantage de formation linguistique pour encourager les travailleuses et travailleurs anglophones et francophones à développer leur langue seconde.

Nous demandons également que le Conseil du Trésor cesse d'engager des sous-traitants pour offrir la formation linguistique et mise plutôt sur la création de son propre programme de formation, composé de travailleurs de la fonction publique fédérale qui se concentreront sur les demandes spécifiques de la fonction publique fédérale. Il en va de même pour les services de traduction. Ceux-ci ne devraient jamais être envoyés en sous-traitance. L'AFPC espère que le gouvernement reviendra sur sa décision et acceptera nos demandes en matière linguistique à la table de négociations. Il est encore temps de faire le bon choix.

Nous souhaitons aussi que les membres du comité profitent de cette occasion pour renforcer les deux langues officielles dans la fonction publique, car, tel qu'il est présenté, le projet de loi n'a pas beaucoup de mordant pour nos membres.

Enfin, tout ce que l'on demande ici, c'est que le français et l'anglais soient sur un pied d'égalité dans la fonction publique fédérale. Il n'est pas normal qu'un employé reçoive des documents en anglais d'abord et en français ensuite. Il n'est pas normal non plus qu'un gestionnaire ne soit pas capable de s'exprimer dans la langue du choix de ses employés. Il n'est pas normal que la formation linguistique ne soit pas adaptée spécifiquement à la fonction publique fédérale. Il n'est pas normal qu'on n'encourage ni ne valorise le bilinguisme dans nos institutions. On peut toutefois se donner les moyens d'y arriver.

Je vous remercie de votre temps. Je serai maintenant heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, madame Doré Lefebvre.

Monsieur Gooch, la parole est à vous. Bienvenue parmi nous.

[English]

Daniel-Robert Gooch, President and Chief Executive Officer, Association of Canadian Port Authorities: Members of the committee, thank you for the opportunity to meet with you today on changes to the Official Languages Act, or the OLA, proposed in Bill C-13.

[Translation]

I am Daniel-Robert Gooch, President and Chief Executive Officer of the Association of Canadian Port Authorities. We represent the 17 Canada port authorities that move most of Canada's international cargo and operate at arm's length of government to manage federal port lands. Canada's port authorities support the protection of Canada's official languages and are diligent about meeting their obligations under the Official Languages Act. However, there are some concerns with how official language issues are already handled today, under current legislation.

[English]

As Canada's port authorities are charged with operating federal port assets at arm's length of government, they are expected to operate self-sufficiently and independently from each other. While all port authorities work to promote and enable Canada's trade, this is done primarily at a localized level within each port authority's regional jurisdiction. Their resource levels vary significantly, with some having only a handful of staff. They also operate in many parts of the country where finding staff with minority-language capabilities can be quite challenging.

The concerns we have with Bill C-13 are directly related to these factors for which the one-size-fits-all approach on perceived official language requirements under the Canada Marine Act today raises concerns about Bill C-13. In particular, OLA compliance is more cumbersome for port authorities than for other federal institutions that are larger and national in scope — a matter that Bill C-13 would exacerbate. Also, the tension already faced by port authorities to increase transparency and work toward better alignment with local communities through greater local communication will be increasingly in conflict with the risk of failure to comply with OLA restrictions and increased exposure to vexatious complaints.

[Traduction]

Daniel-Robert Gooch, président et directeur général, Association des administrations portuaires canadiennes : Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui au sujet des modifications de la Loi sur les langues officielles (LLO) proposées dans le projet de loi C-13.

[Français]

Je m'appelle Daniel-Robert Gooch. Je suis président et directeur général de l'Association des administrations portuaires canadiennes. Nous représentons les 17 administrations portuaires canadiennes qui transportent la majeure partie du fret international du Canada et qui fonctionnent sans lien de dépendance avec le gouvernement pour gérer les terres portuaires fédérales. Les administrations portuaires du Canada soutiennent la protection des langues officielles du Canada et font preuve de diligence pour s'acquitter de leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles. Toutefois, la façon dont les questions relatives aux langues officielles sont déjà traitées aujourd'hui, en vertu de la loi actuelle, suscite certaines préoccupations.

[Traduction]

Comme les administrations portuaires du Canada sont chargées d'exploiter les biens portuaires fédéraux sans lien de dépendance avec le gouvernement, on s'attend à ce qu'elles fonctionnent de façon autonome et indépendante les unes des autres. Bien que toutes les administrations portuaires travaillent à promouvoir et à faciliter le commerce du Canada, cela se fait principalement à un niveau localisé dans les limites de la compétence régionale de chaque administration portuaire. Leurs niveaux de ressources varient considérablement, et certaines d'entre elles n'ont qu'une poignée d'employés. Elles exercent également leurs activités dans de nombreuses régions du pays où il peut être difficile de trouver du personnel capable de travailler dans la langue de la minorité.

Les préoccupations que nous avons au sujet du projet de loi C-13 sont directement liées à ces facteurs, pour lesquels l'approche « universelle » en ce qui concerne les exigences perçues en matière de langues officielles en vertu de la version actuelle de la Loi maritime du Canada soulève des préoccupations au sujet du projet de loi C-13. En particulier, la conformité à la LLO est plus lourde pour les administrations portuaires que pour d'autres institutions fédérales qui sont plus grandes et dont la portée est nationale — un fardeau que le projet de loi C-13 exacerberait. De plus, les autorités portuaires subissent déjà des pressions visant à accroître la transparence et à améliorer l'harmonisation avec les communautés locales grâce à une meilleure communication locale, des pressions qui seront de plus en plus difficiles à concilier avec un risque de non-respect des exigences de la LLO et une exposition accrue à des plaintes vexatoires.

While some official language complaints are well founded and require corrective action, our members face increasing complaints that are vexatious in nature and do not, in our view, protect or assist with the values that the OLA stands for. For example, our ports consult extensively with the community on major developments with the potential to impact those communities, such as infrastructure and construction projects.

This is a shared goal of Canada Port Authorities, or CPAs, and the Government of Canada. Our members have made major efforts to improve on this consultation over the years since CPAs were established. It's a trend we understand Transport Minister Alghabra would like to see continue, and increased consultation with communities and Indigenous groups may be mandated in the amendments to the Canada Marine Act, which we expect soon.

But the Official Languages Commissioner's interpretation on port OLA obligations, combined with the proposed changes to the act, threaten to be in conflict. Our member ports are regularly diverted by complaints from individuals in other provinces who have developed a niche business reviewing port websites to find highly local consultation documents with elements provided only in the language of the community. Even though these initiatives are entirely local in their scope, complainants are earning thousands of dollars simply by searching for these materials online from thousands of kilometres away. Surely, this was not the intent of the Official Languages Act nor the intent of the federal government when it established CPAs, more than 20 years ago.

These complaints are not coming from port users and they are not coming from local residents, yet they continue to be advanced and investigated by the Official Languages Commissioner, the OLC, without regard to the nature, accuracy or veracity of the complaint. Our members must respond to these investigations, which divert staff and financial resources that would otherwise be dedicated to communication and collaboration with users and stakeholders who are actually in the community.

Given this is the situation today, port authorities are concerned that the expanded powers of the OLC proposed in Bill C-13, including administrative monetary penalties, would exacerbate the situation.

Bien que certaines plaintes relatives aux langues officielles soient bel et bien fondées et nécessitent des mesures correctives, au cours des dernières années, nos membres ont fait face à des plaintes de nature vexatoire de plus en plus nombreuses qui, à notre avis, ne protègent pas les valeurs défendues par la LLO. Par exemple, nos administrations portuaires s'efforcent de mener, auprès de la communauté, de vastes consultations sur les grands projets susceptibles d'avoir des répercussions sur la communauté, comme les projets d'infrastructure et de construction.

Les administrations portuaires du Canada (APC) et le gouvernement du Canada partagent l'objectif d'accroître le nombre de consultations. Nos membres ont déployé de grands efforts pour améliorer cette consultation depuis la création des APC. Nous croyons comprendre que c'est une tendance que le ministre des Transports, M. Alghabra, aimerait voir se poursuivre, et une consultation accrue des communautés et des groupes autochtones pourrait être prescrite dans les amendements à la Loi maritime du Canada, que nous attendons bientôt.

Mais la façon dont le commissaire aux langues officielles interprète les obligations des APC en vertu de la LLO menace de contredire les changements qu'on propose d'apporter à la loi. Les efforts de nos ports membres sont régulièrement détournés par des plaintes déposées par des habitants d'autres provinces qui ont démarré une entreprise spécialisée en examinant les sites Web des ports pour trouver des documents de consultation très locaux dont les éléments ne sont fournis que dans la langue de la communauté. Même si ces initiatives ont une portée entièrement locale, les plaignants gagnent des milliers de dollars simplement en recherchant ces documents en ligne depuis des lieux situés à des milliers de kilomètres de là. Ce n'était certainement pas l'intention de la Loi sur les langues officielles ni celle du gouvernement fédéral lorsqu'il a créé les APC, il y a plus de 20 ans.

Ces plaintes ne proviennent pas des utilisateurs du port ni des résidents, mais leur traitement se poursuit et elles continuent de faire l'objet d'une enquête menée par le commissaire aux langues officielles, sans que les responsables tiennent compte de la nature, de l'exactitude ou de la véracité de la plainte. Nos membres doivent répondre à ces enquêtes qui détournent certaines de leurs ressources humaines et financières, des ressources qui autrement seraient consacrées à la communication et à la collaboration avec les utilisateurs et les intervenants qui habitent réellement au sein de la communauté.

Compte tenu de la situation actuelle, les administrations portuaires craignent que l'élargissement des pouvoirs de la LLO proposé dans le projet de loi C-13, y compris les sanctions administratives pécuniaires, n'exacerbe la situation.

Canada's port authorities do not enjoy the limitless resources of the federal government with which they must compete for bilingual employees throughout the country. In many regions, it is difficult for our members to recruit bilingual employees, and practical differences in operations and local distinctions should not expose port authorities to unreasonable penalties.

Additionally, unlike airport authorities, which share many characteristics with our members including on official language obligations, port authorities are subject to Part VII of the Official Languages Act, which outlines the government's goals of not just protecting but enhancing minority language rights and fostering the full recognition of both languages. While these are laudable goals, it is hard to reconcile these with the mandate of CPAs to operate port assets at arm's length of government to support Canadian trade and competitiveness, as outlined in the Canada Marine Act.

We submit that this Part VII of the OLA should not apply to CPAs in the same way it does not apply to Canada's airport authorities. Port authorities could be exposed to additional risk if this is not addressed and if Bill C-13 is passed as it reads today. It is crucial to the Canadian economy that Canada's ports be able to operate effectively. In order to do so while avoiding unnecessary financial penalties and meeting their obligations under the OLA, clarity and consistency are key. Thank you.

The Chair: Thank you very much for your opening statements.

[*Translation*]

We will now proceed to questions, but before we do, I would like to ask members and witnesses in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room.

Colleagues, being aware of the time ahead, I suggest that, for the first round, each senator be allowed five minutes, including question and answer.

Senator Gagné: Welcome to the witnesses. My first question is for Ms. Doré Lefebvre.

Les administrations portuaires du Canada ne bénéficient pas des ressources illimitées du gouvernement fédéral avec lequel elles doivent rivaliser pour recruter des employés bilingues dans tout le pays. Dans de nombreuses régions, il est difficile pour nos membres de recruter des employés bilingues, et les différentes pratiques sur le plan opérationnel et les distinctions locales ne devraient pas exposer les administrations portuaires à des pénalités déraisonnables.

De plus, contrairement aux administrations aéroportuaires, qui partagent de nombreuses caractéristiques avec nos membres, notamment en ce qui concerne les obligations en matière de langues officielles, les administrations portuaires sont assujetties à la partie VII de la Loi sur les langues officielles, laquelle énonce les objectifs du gouvernement visant non seulement à protéger, mais aussi à renforcer les droits des minorités linguistiques et à favoriser la pleine reconnaissance des deux langues. Bien qu'il s'agisse d'objectifs louables, il est difficile de les concilier avec le mandat des APC, qui consiste à exploiter les biens portuaires sans lien de dépendance avec le gouvernement afin de soutenir le commerce et la compétitivité du Canada, comme le souligne la Loi maritime du Canada.

Nous soutenons que cette partie VII de la LLO ne devrait pas s'appliquer aux APC de la même façon qu'elle ne s'applique pas aux administrations aéroportuaires du Canada. Les administrations portuaires pourraient être exposées à des risques supplémentaires si cette question n'est pas réglée et si le projet de loi C-13 est adopté dans sa forme actuelle. Il est crucial pour l'économie canadienne que les ports du Canada puissent fonctionner efficacement. Pour ce faire, tout en évitant des pénalités financières inutiles et tout en respectant leurs obligations en vertu de la LLO, il est essentiel que la loi soit claire et cohérente. Merci.

Le président : Je vous remercie beaucoup de vos déclarations préliminaires.

[*Français*]

Nous allons maintenant passer à la période des questions. Auparavant, j'aimerais demander aux membres du comité et aux témoins présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près du microphone ou de retirer leur oreillette. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité qui se trouve dans la salle.

Chers collègues, conscient du temps qui est à notre disposition, je propose que cinq minutes soient accordées à chacun pour un premier tour de table, y compris pour la question et la réponse des témoins.

La sénatrice Gagné : Bienvenue aux témoins. Ma première question s'adresse à Mme Doré Lefebvre.

Where do you see the problem of leadership in the system, given that the language of work issue has been around for decades?

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much for the question, Senator Gagné.

We've been saying for a long time that there's a problem with bilingualism in the federal public service. Is it just the policies that are in place? Is it the fact that each agency or department operates differently? The way things work within agencies and departments isn't consistent. According to our members, in some departments it is easier to communicate bilingually in French or English than in others. For example, at Treasury Board, it's unfortunately more difficult to communicate in French. We're not the ones saying this; our members are saying it directly.

I don't want to blame anyone in particular, but there are a lot of unilingual anglophone managers who head different teams, and we recognize that there's a problem there.

In this regard, we propose that there be more language training specifically tailored to the public service, and we propose that managers be made aware of this. It's sad to say, but some find themselves lucky when they end up with a francophone or bilingual manager. So we have to look at that, but we also have to understand that we have a particular structure in the federal government.

Senator Gagné: Do you think that somehow, whether it's through the legislative framework or regulations or whatever it may be, we should clarify the bilingualism requirements for senior public servants and provide for bilingualism requirements for appointment to the deputy minister position?

Ms. Doré Lefebvre: We think it's very important for managers to be able to communicate with their team in both official languages. Someone may be bilingual, but be more comfortable in the official language of their choice. PSAC believes that there needs to be a focus on promoting this bilingualism, creating more training opportunities and really prioritizing training for managers.

As I mentioned, the bilingualism of managers and senior officials frankly leaves something to be desired, but with the reorganization of agencies and departments, we may see cases where a francophone employee in Sherbrooke is supervised by a unilingual anglophone manager, for example. It is imperative that measures be taken to ensure that communications are more effective, that people don't have to wait for translation to understand what is written in a document, and that there is the equal access in French and English.

Selon vous, à quel degré de leadership le bât blesse-t-il dans le système, compte tenu du fait que le problème lié à la langue de travail perdure depuis des décennies?

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup pour la question, sénatrice Gagné.

Nous le répétons depuis longtemps : il y a un problème dans la fonction publique fédérale en ce qui a trait au bilinguisme. Est-ce seulement attribuable aux politiques implantées? Est-ce en raison du fait que chaque agence ou ministère fonctionne différemment? La façon dont les choses fonctionnent au sein des agences et ministères n'est pas uniforme. Selon nos membres, dans certains ministères il est plus facile de communiquer en français ou en anglais de façon bilingue que dans d'autres. Par exemple, au Conseil du Trésor, il est malheureusement plus difficile de communiquer en français. Ce n'est pas nous qui le disons, ce sont directement nos membres.

Je ne veux blâmer personne en particulier, mais il y a beaucoup de gestionnaires unilingues anglophones qui sont à la tête de différentes équipes, et nous reconnaissions qu'il y a là un problème.

À cet égard, nous proposons qu'il y ait davantage de formation linguistique adaptée spécifiquement à la fonction publique et nous proposons de sensibiliser les gestionnaires. C'est triste à dire, mais certains se trouvent chanceux lorsqu'ils se retrouvent avec un gestionnaire francophone ou bilingue. Nous devons donc nous pencher là-dessus, mais il faut aussi comprendre que nous avons une structure particulière au gouvernement fédéral.

La sénatrice Gagné : Croyez-vous que, d'une façon ou d'une autre, ce soit par l'entremise du cadre législatif ou d'un règlement ou autre, nous devrions préciser les exigences de bilinguisme des hauts fonctionnaires et prévoir des exigences de bilinguisme pour la nomination au poste de sous-ministre?

Mme Doré Lefebvre : Selon nous, c'est très important que des gestionnaires soient capables de communiquer dans les deux langues officielles avec leur équipe. Quelqu'un peut être bilingue, mais être plus à l'aise dans la langue officielle de son choix. L'AFPC croit qu'il faut mettre l'accent sur la promotion de ce bilinguisme; il faut créer plus d'occasions de formation et vraiment prioriser la formation pour les gestionnaires.

Comme je l'ai mentionné, le bilinguisme des gestionnaires et des hauts fonctionnaires laisse franchement à désirer, mais, avec la réorganisation des agences et des ministères, il se peut que l'on assiste à des cas où un employé francophone de Sherbrooke est supervisé par un gestionnaire unilingue anglophone, par exemple. Il faut absolument trouver des mesures pour que les communications soient plus efficaces, que les gens n'attendent pas d'avoir la traduction pour comprendre ce qui est écrit dans un document et qu'il y ait le même accès en français et en anglais.

Senator Gagné: My next question is for Mr. Gooch.

I know that the Association of Canadian Port Authorities has already talked about challenges in recruiting bilingual staff in certain regions. Are you able to quantify the extent of that shortage? Can you tell us how problematic the situation is and in which regions it is more difficult to recruit bilingual staff?

Mr. Gooch: Unfortunately, I don't have the data, but we're talking about cities like Nanaimo, Port Alberni, and Prince Rupert, British Columbia. It's difficult to find bilingual employees, but we must also remember that the ports compete with the federal government, which is also looking for bilingual employees. So it's difficult for ports that are located in cities like that.

We also have ports on the east coast, in Halifax and in St. John's, in Newfoundland and Labrador. It isn't always easy to find bilingual employees.

Senator Gagné: Do you know if there are any statistics or studies on how to measure that shortage?

Mr. Gooch: I imagine there are statistics on the number of bilingual people in the cities, but unfortunately I don't have any data on the number of employees.

Senator Mégie: My first question is for Ms. Doré Lefebvre.

You said that the government refuses to provide language training to employees; is it because it has already estimated the cost of that training? Second, are there other reasons for not providing that training? From everything you've told us, it's very important. Third, what about temporary staff and non-unionized interns, in terms of access to that training?

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much for the question, Senator Mégie. You touched on some extremely important points, including access to training, as well as training for temporary employees. I would love to have an employer representative here right now to be able to answer those questions more specifically, as to why we don't have greater access to training for the federal public service. That would really be a question to ask them.

La sénatrice Gagné : Ma prochaine question s'adresse à M. Gooch.

Je sais que l'Association des administrations portuaires canadiennes a déjà parlé de défis en ce qui a trait au recrutement de personnel bilingue dans certaines régions. Êtes-vous en mesure de quantifier l'étendue de cette pénurie? Est-ce que c'est possible de nous dire à quel point la situation est problématique et dans quelles régions il est plus difficile de recruter du personnel bilingue?

Mr. Gooch : Je ne dispose malheureusement pas de données, mais on parle de villes comme Nanaimo, Port Alberni et Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Il est difficile de trouver des employés bilingues, mais il faut aussi se rappeler que les ports sont en concurrence avec le gouvernement fédéral qui, lui aussi, recherche des employés bilingues. C'est donc difficile pour les ports qui sont situés dans des villes comme celles-là.

Nous avons aussi des ports sur la côte Est, à Halifax et à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador; ce n'est pas toujours facile de trouver des employés bilingues.

La sénatrice Gagné : Savez-vous s'il existe de telles statistiques ou des études pour savoir comment mesurer cette pénurie?

Mr. Gooch : J'imagine qu'il existe des statistiques sur le nombre de personnes bilingues dans les villes, mais je n'ai malheureusement pas de données sur le nombre d'employés.

La sénatrice Mégie : Ma première question s'adresse à Mme Doré Lefebvre.

Vous avez dit que le gouvernement refusait de donner de la formation linguistique aux employés; est-ce parce qu'il a déjà évalué le coût de cette formation? Deuxièmement, y a-t-il d'autres raisons liées au refus d'offrir cette formation? D'après tout ce que vous nous avez dit, c'est très important. Troisièmement, qu'en est-il du personnel temporaire et des stagiaires non syndiqués, pour ce qui est de l'accès à cette formation?

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup de cette question, sénatrice Mégie. Vous touchez à des points qui sont extrêmement importants, dont l'accès à la formation, ainsi que la formation pour les employés temporaires. J'aimerais tellement que l'on ait un représentant de l'employeur ici en ce moment pour pouvoir répondre plus spécifiquement à ces questions, à savoir pourquoi nous n'avons pas un accès plus important à de la formation pour la fonction publique fédérale. Ce serait vraiment une question à leur poser.

However, on the ground, we have found — and our members have found — that there is very little language training. More needs to be done to encourage francophone and anglophone workers to develop their second language.

There is language training, but much of it is contracted out. We're asking that the Treasury Board stop contracting out language training for public service employees and instead focus on creating its own training program, made up of public service employees who can focus specifically on the demands of the federal public service. We have specific jargon and specific demands to manage, and it's important to have people who understand exactly how it works. If there is too much turnover or if training is done externally and is privatized, it doesn't work nearly as well.

Senator Mégie: Mr. Gooch, do you think that Bill C-13 is ambitious enough in terms of the government's immigration policies? You mentioned the labour shortage; would it be helpful to establish bilingualism standards for these immigrant workers?

Mr. Gooch: Honestly, we haven't looked at the bill from that standpoint. However, I would say that it's more than simply a problem of employee availability.

[English]

When you look at the complaints, these are not the types of complaints that would even necessarily be caught by bilingual employees. For example, a port wants to do a consultation in a community. They are talking about a very local issue like what to do with a piece of land and wanting to develop it into a park and put cranes there. They consult with people who are in that community, and they put forward 30 pages of documents. If there are two words that were not translated on page 17, or if there are 15 appendices and one of them is an image that has writing in English but not in French, those are the kinds of things being put forward by individuals who are not part of the consultation — they're not local in the community; they're on the other side of the country — are profiting from.

We just don't believe that's in the spirit of what the Official Languages Act, Bill C-13 and certainly not the Canada Marine Act are supposed to be about. So that's the area of concern that our port authorities have.

Cependant, sur le terrain, nous avons constaté — et nos membres aussi — qu'il y a très peu de formation linguistique. Il faut en faire davantage pour encourager les travailleuses et les travailleurs francophones et anglophones à développer leur langue seconde.

Il y a de la formation linguistique, mais une grande partie de cette formation se fait en sous-traitance. Nous demandons que le Conseil du Trésor cesse de faire de la sous-traitance pour la formation linguistique des travailleuses et des travailleurs de la fonction publique et s'attarde plutôt à créer son propre programme de formation, composé de travailleurs de la fonction publique qui pourront se concentrer spécifiquement sur les demandes de la fonction publique fédérale. Nous avons un jargon particulier et des demandes particulières à gérer, et c'est important d'avoir des personnes qui comprennent très bien comment cela fonctionne. Si on expérimente un trop gros roulement ou si la formation est faite à l'externe et qu'elle est privatisée, cela fonctionne beaucoup moins bien.

La sénatrice Mégie : Monsieur Gooch, pensez-vous que le projet de loi C-13 est assez ambitieux en ce qui a trait aux politiques d'immigration du gouvernement? Vous avez parlé du manque de main-d'œuvre; est-ce que cela pourrait être utile, et faudrait-il établir des normes de bilinguisme pour ces travailleurs issus de l'immigration?

M. Gooch : Honnêtement, nous n'avons pas examiné le projet de loi quant à cet aspect. Cependant, je dirais que ce n'est pas uniquement un problème de disponibilité des employés.

[Traduction]

Quand vous examinez les plaintes, vous constatez que ce ne sont pas des types de plaintes qui seraient nécessairement repérées par des employés bilingues. Prenons l'exemple d'une administration portuaire qui souhaite consulter une communauté au sujet d'une question très locale, comme ce qu'il faut faire d'un terrain, la possibilité de le transformer en parc et, le cas échéant, la nécessité d'y installer des grues. Elle consulte les habitants de cette collectivité et présente 30 pages de documents. S'il y a deux mots qui n'ont pas été traduits à la page 17, ou s'il y a 15 annexes et que l'une d'entre elles est une image accompagnée d'indications en anglais, mais pas en français, ces genres de lacunes sont mises de l'avant par des personnes qui ne participent pas à la consultation — elles n'habitent pas dans la collectivité; elles se trouvent à l'autre bout du pays — et qui tirent profit de la situation.

Nous ne croyons tout simplement pas que cela soit dans l'esprit de ce que sont censés être la Loi sur les langues officielles, le projet de loi C-13 et certainement la Loi maritime du Canada. Voilà donc le sujet de préoccupation de nos administrations portuaires.

[Translation]

Senator Mégie: Have you quantified the number of complaints received, and do you know which ports generate the most complaints?

Mr. Gooch: That's a very good question; unfortunately, I don't have complete data on the numbers. I know that it affects several members of the association in British Columbia and on the east coast in particular, but I don't know how many.

Senator Mégie: Are the figures available in print somewhere? If so, you could send them to the committee members through the clerk.

Mr. Gooch: I'll check to find out whether we can get that information and send it to you. However, even though I do not know the number, I know that the problem has increased over the past five or six years; that is clear.

Senator Mégie: Okay. Thank you very much.

Senator Moncion: I'd like to go back to the previous answer.

You mentioned people who took advantage of some of the typos in your documents to earn money. How do they go about taking advantage of this situation?

[English]

Mr. Gooch: They sit on their computer and go through websites, trying to find examples of things that are not in French, or not entirely in French. I have heard stories of two words that were not translated, and that was a complaint that was taken up by the Commissioner of Official Languages. I have also heard stories where individuals haven't actually gone and made a complaint; they have gone to our ports and said, "We found this example. Give us some money and we won't make a complaint."

Senator Moncion: You pay money for that?

Mr. Gooch: Port authorities have to decide how they are going to handle each one, and they generally end up paying for that, yes.

Senator Moncion: But that's against the law?

Mr. Gooch: I'm not a legal expert. It certainly doesn't sound like good behaviour.

Senator Moncion: We could have another discussion on this, but it doesn't sound like smart behaviour when you pay for

[Français]

La sénatrice Mégie : Avez-vous quantifié le nombre de plaintes reçues, et savez-vous quels ports sont le plus couramment visés par ces plaintes?

M. Gooch : C'est une très bonne question; malheureusement, je ne dispose pas de données complètes sur le nombre. Je sais que cela touche plusieurs membres de l'association en Colombie-Britannique et sur la côte Est du pays en particulier, mais je ne connais pas ce nombre.

La sénatrice Mégie : Les chiffres sont-ils écrits quelque part? Vous pourriez alors les faire parvenir aux membres du comité par le biais de la greffière.

M. Gooch : Je pourrais faire un sondage afin de savoir si nous pouvons trouver ces données et vous les acheminer. Toutefois, même si je ne connais pas le nombre, je sais que le problème a augmenté depuis les cinq ou six dernières années; c'est clair.

La sénatrice Mégie : D'accord. Merci beaucoup.

La sénatrice Moncion : Je voudrais revenir à la réponse précédente.

Vous avez parlé de gens qui en profitent pour trouver certaines coquilles dans vos documents pour gagner de l'argent. Comment font-ils pour profiter de cette situation?

[Traduction]

M. Gooch : Ils s'assoient devant leur ordinateur et parcouruent des sites Web, en essayant de trouver des exemples de renseignements qui ne sont pas en français, ou pas entièrement en français. J'ai entendu des histoires où seulement deux mots n'avaient pas été traduits et où le commissaire aux langues officielles a tout de même pris en compte la plainte. J'ai également entendu des histoires où ces personnes ne sont pas allées porter plainte; elles ont visité les bureaux des administrations portuaires et ont déclaré ce qui suit : « Nous avons trouvé cet exemple de non-respect. Donnez-nous de l'argent, et nous nous abstiendrons de porter plainte. »

La sénatrice Moncion : Vous versez des fonds pour cela?

M. Gooch : Les administrations portuaires doivent décider de la manière dont elles traiteront chaque cas, mais, oui, en général, elles finissent par verser des fonds pour cela.

La sénatrice Moncion : Mais cela va à l'encontre de la loi?

M. Gooch : Je ne suis pas un expert en droit, mais il est certain que ce comportement ne semble pas acceptable.

La sénatrice Moncion : Nous pourrions avoir une autre discussion à ce sujet, mais il ne semble pas judicieux de payer

blackmail. It is illegal, and I don't think any money should be given for those kinds of behaviours and for people who want profit.

[*Translation*]

My next question is for the representatives of the Public Service Alliance of Canada. When you appeared on September 22, you said that if the government wanted to strengthen both official languages, it would have to make language training available free of charge for the workers. We know that many employees are taking language training; they pass the tests, they receive the bilingual bonus, but they don't use the language at work because they say it's too difficult. And yet, they benefit from additional funds without really making an effort to use the language.

How do you think the language training offered free of charge to employees enabled them to use French more often?

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much for the question, Senator Moncion.

The training is part of our toolbox to make the federal public service more bilingual, and also to ensure that people feel at ease working in both languages. Clearly, if someone is working in a location where people tend not to work in both official languages, or if the activities or tools made available do not lead them to use both languages, it can in fact be more difficult for some members to work in one or the other of the official languages. A working environment in which both languages are accepted and encouraged has to be established.

It's important to understand that in some regions, it's more common among francophones, who are required to speak English at all times or use their second language, which is English, in performing their duties. However, they are often hired for a bilingual position. That can sometimes be discouraging. They switch into English to facilitate matters. If managers used and valued both languages, whether at bilingual meetings or through other measures, it would be easier for these people and also more beneficial to both official languages.

Senator Moncion: I agree with you. Even at my office, we work exclusively in French. I know that the office of the Chief Justice of the Supreme Court now works completely in French. When a francophone manager works there, the team working for that manager is very often bilingual, and in such circumstances, there are offices where the workers are capable of expressing themselves more often in French than in English.

des maîtres chanteurs. C'est illégal, et je crois qu'on devrait éviter de verser de l'argent pour récompenser des comportements de ce genre ou des gens qui souhaitent réaliser des profits.

[*Français*]

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Lors de votre comparution du 22 septembre dernier, vous avez dit que si le gouvernement veut renforcer les deux langues officielles, il doit rendre la formation linguistique accessible gratuitement pour les travailleurs. On sait que plusieurs travailleurs suivent une formation linguistique; ils réussissent les tests, ils reçoivent la prime de bilinguisme, mais ils n'utilisent pas la langue au travail, parce qu'ils disent que c'est trop difficile. Pourtant, ils viennent de bénéficier de sommes additionnelles, sans toutefois faire l'effort d'utiliser la langue.

Comment pensez-vous que la formation linguistique qui est offerte gratuitement aux employés leur permettrait de s'exprimer davantage en français?

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup de la question, sénatrice Moncion.

La formation fait partie de notre boîte à outils pour rendre la fonction publique fédérale plus bilingue, mais aussi pour s'assurer que les gens sont à l'aise de travailler dans les deux langues. De toute évidence, si l'on travaille à un endroit où les gens ne sont pas portés à travailler dans les deux langues officielles ou si les activités ou les outils mis à la disposition des travailleurs ne les amènent pas à pratiquer les deux langues, cela peut être plus difficile, en effet, pour certains membres de travailler dans l'une ou l'autre des langues officielles. Il faut créer une atmosphère de travail où les deux langues sont acceptées et encouragées.

Il faut comprendre que, pour plusieurs régions, c'est une réalité qui touche davantage les francophones, qui sont obligés de parler en anglais en tout temps ou d'utiliser leur deuxième langue, qui est l'anglais, dans le cadre de leurs fonctions. Pourtant, ils ont souvent été engagés pour un poste bilingue. Cela peut parfois être décourageant. Ils vont vers l'anglais pour faciliter les choses. Si les gestionnaires s'assuraient d'utiliser et de valoriser les deux langues, que ce soit lors de réunions bilingues ou en adoptant d'autres mesures, ce serait plus facile pour ces gens-là et plus favorable pour les deux langues officielles.

La sénatrice Moncion : Je suis d'accord avec vous. Même à mon bureau, nous travaillons exclusivement en français. Je sais que le bureau du juge en chef de la Cour suprême travaille désormais complètement en français. Dès qu'un gestionnaire francophone est en poste, l'équipe qui travaille pour cette personne est très souvent bilingue et, dans ces circonstances, on voit des bureaux où les travailleurs sont capables de s'exprimer plus souvent en français qu'en anglais.

My second question is about the bilingualism bonus. You mentioned the \$800 bonus, which has been at that level for many years without ever been increased. That leads us to wonder whether the bonus is still necessary, because everyone gets it. Francophones get the bonus automatically, unless they have trouble speaking English, but anglophones almost always get it too. If they pass the proficiency tests just once, they will have the bilingualism bonus added to their salary, meaning that at some point, the bonus no longer serves any purpose. Even if the bonus were to be increased, I'm not sure it would have the same advantages as before.

I'd like to hear what you have to say about that.

Ms. Doré Lefebvre: For our members, it's the very opposite. The bilingualism bonus is one of the important tools for bilingualism in the federal public service.

There might be a way of making better use of bilingualism, but I don't think the problem necessarily stems from the bilingualism bonus. We should instead be asking what, if I can put it this way, the managers can do with a bilingual workforce?

At PSAC, we believe that the bonus enhances francophone bilingual employees and at the same time encourages unilingual anglophones to learn French and use it in their work. However, it needs to be used as a tool to make the federal public service more bilingual than it is now.

Senator Moncion: Thank you, Ms. Doré Lefebvre.

Senator Dalphond: Am I to understand from Senator Moncion's question that when you qualify for a bilingualism bonus, it can take up to 15 years to check whether people still have the required level of language proficiency?

Ms. Doré Lefebvre: Is that question for me?

Senator Dalphond: Yes.

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much for the question, Senator Dalphond.

I don't have specific details about what happens after people receive the bilingualism bonus. I'd have to check and get back to you on that. I could provide more details about what happens after someone receives the bilingualism bonus seal of approval. But with the bilingualism bonus, the whole money side of things has been forgotten. The bilingualism bonus is indexed to the cost

Ma deuxième question touche la prime de bilinguisme. Vous avez parlé de la prime de 800 \$, qui existe depuis des années et qui n'a jamais été majorée. Cela nous amène à nous demander si cette prime est encore nécessaire, puisqu'elle est donnée à tout le monde. Les francophones obtiennent cette prime automatiquement, à moins qu'ils aient de la difficulté à parler anglais, mais pour les anglophones, c'est à peu près sûr qu'ils l'obtiendront. S'ils réussissent les tests de compétences une seule fois, ils voient une prime de bilinguisme ajoutée à leur salaire, ce qui fait qu'à un moment donné, la prime de bilinguisme ne sert plus vraiment à grand-chose. Même si on augmentait le montant des primes, je ne suis pas certaine que cela comporterait les mêmes avantages qu'autrefois.

Je voudrais entendre ce que vous avez à dire à ce sujet.

Mme Doré Lefebvre : Du côté de nos membres, c'est tout le contraire. La prime au bilinguisme est l'un des outils importants pour le bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

Il y a peut-être une façon de mieux utiliser ce bilinguisme, mais je ne pense pas que le problème relève nécessairement de la prime au bilinguisme. Il faut plutôt se poser cette question : et maintenant, si je peux m'exprimer ainsi, qu'est-ce que les gestionnaires peuvent faire avec cette force de main-d'œuvre qui est bilingue?

Du côté de l'AFPC, on pense que la prime valorise les employés francophones bilingues et, du même fait, encourage les anglophones unilingues à apprendre le français et à l'utiliser dans le cadre de leurs fonctions. Toutefois, on doit l'utiliser comme un outil pour avoir une fonction publique fédérale plus bilingue qu'elle ne l'est aujourd'hui.

La sénatrice Moncion : Merci, madame Doré Lefebvre.

Le sénateur Dalphond : Est-ce que je dois comprendre, d'après la question de la sénatrice Moncion, que lorsqu'on se qualifie pour une prime au bilinguisme, il peut s'écouler une période de 15 ans avant que l'on vérifie si on a encore l'habileté linguistique en question?

Mme Doré Lefebvre : La question s'adresse-t-elle à moi?

Le sénateur Dalphond : Oui.

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup de la question, sénateur Dalphond.

Je n'ai pas les détails précis sur la suite des choses après l'obtention de la prime au bilinguisme. Il faudrait que je fasse un suivi et que je vous revienne à ce sujet. Je pourrais donner plus de détails en ce qui concerne la suite des choses après qu'on reçoit le fameux sceau de la prime au bilinguisme. Par contre, avec la prime au bilinguisme, il y a tout le côté monétaire qui

of living. The amount would be about \$3,000 a year for employees, which would perhaps be more of an incentive for unilingual a —

Senator Dalphond: I'm okay for the increase. I just want to know whether the bilingualism bonus is a vested right, even if the language is not used afterwards and the language proficiency has been lost. Could you check on that?

Ms. Doré Lefebvre: I'll get back to you later on that question.

Senator Dalphond: Thank you Ms. Doré Lefebvre.

My second question is for Mr. Gooch. In Chapter 7 of your brief, you said that it applicable to the port authorities means that these additional official requirements would place them at a disadvantage compared to other similar institutions in the sector. Which other institutions similar to the ports sector are not subject to the act?

Mr. Gooch: I'm not sure I've understood the whole question.

[English]

Senator Dalphond: In your brief, you referred to the fact that it makes you non-competitive with other institutions in comparative, similar sectors. What are the sectors that are comparable to ports?

Mr. Gooch: Airport authorities are also federal assets operated at arm's length of government. In that case, they are completely private, but in most other ways, they are similar to port authorities. They are not subject to Part VII. It speaks to the responsibility to promote official bilingualism, which makes sense in terms of the federal government, but not necessarily for a business when it's talking about promoting it in the community.

I don't know that it's part of Part VII, but another way in which there's a strange imbalance is that port authorities, just like airport authorities, are considered headquarters. In terms of their communication with the public, the requirements are actually more stringent for a port authority than they are for a Government of Canada office down the street in a community like Vancouver or Prince Rupert. Transport Canada has fewer requirements in terms of official languages when it comes to their British Columbia offices than a port authority does because the port authority office is considered a head office.

a été oublié. La prime au bilinguisme est indexée au coût de la vie. Le montant serait d'environ 3 000 \$ par année pour les employés, ce qui serait peut-être davantage un incitatif pour les unilingues à...

Le sénateur Dalphond : Je suis d'accord pour ce qui est d'une augmentation. Je veux savoir si la prime au bilinguisme est un droit acquis, même si on ne l'utilise pas par la suite et si l'on perd les capacités linguistiques qui avaient été évaluées. Pouvez-vous vérifier cela?

Mme Doré Lefebvre : Je vais vous revenir plus tard sur cette question.

Le sénateur Dalphond : Merci, madame Doré Lefebvre.

Ma deuxième question s'adresse à M. Gooch. Au chapitre 7 de votre mémoire, vous dites que l'assujettissement des autorités portuaires fait que ces exigences supplémentaires officielles les désavantageront comparativement à d'autres institutions semblables du secteur. Quelles sont les autres institutions semblables du secteur des ports qui ne sont pas régies par la loi?

M. Gooch : Je ne suis pas certain d'avoir compris toute la question.

[Traduction]

Le sénateur Dalphond : Dans votre mémoire, vous avez fait allusion au fait que cela vous rend non compétitif par rapport à d'autres institutions qui exercent leurs activités dans des secteurs comparables ou semblables. Quels sont les secteurs comparables aux ports?

M. Gooch : Les administrations aéroportuaires exploitent également des biens fédéraux sans lien de dépendance avec le gouvernement. Dans leurs cas, il s'agit d'institutions complètement privées, mais à la plupart des autres égards, elles sont semblables aux administrations portuaires. Toutefois, elles ne sont pas assujetties à la partie VII, qui traite de la responsabilité de promouvoir le bilinguisme officiel, ce qui est logique pour le gouvernement fédéral, mais pas nécessairement pour une entreprise lorsqu'il s'agit de le promouvoir dans la communauté.

Je ne sais pas si cela fait partie de la partie VII, mais une autre raison pour laquelle il y a un étrange déséquilibre, c'est que les administrations portuaires, tout comme les administrations aéroportuaires, sont considérées comme des sièges sociaux. En ce qui concerne leurs communications avec le public, les exigences sont en fait plus strictes pour une administration portuaire que pour un bureau du gouvernement du Canada situé au bout de la rue, dans une collectivité comme Vancouver ou Prince Rupert. Transports Canada a moins d'exigences en matière de langues officielles à respecter pour ses bureaux de

Senator Dalphond: What does it mean in reality? If you receive a letter in French, you have to reply in French?

Mr. Gooch: It's more in terms of the scale and scope of communications with the public.

Senator Dalphond: So, in British Columbia, you do advertisements? What are you talking about specifically because if you are operating a harbour where there are ships with passengers coming off the ship, I guess it would be normal to offer services in both languages to welcome these people and to process them through customs, to direct them to where they can find their luggage or find a taxi. Do you oppose that?

Mr. Gooch: No, that's not really the heart of the concern. Services to travellers, I think, are well understood, and services to travellers will be provided in both official languages. Directing passengers is a very small part of a port's business, but this isn't even really about the business that a port conducts with its users. What is really of concern are communications that are very local in nature.

Ports have lands throughout the community; geographically, they are spread quite wide. A port might be consulting with a local suburb, for example, on some construction work they want to do in that area. It affects the people who live in that area or who might be driving through that area. It doesn't affect someone who is sitting behind a computer in New Brunswick when the port is out in British Columbia. That is really the heart of the port authorities' concern. It's a sense that with the current requirements, there was certainly an intent that port authorities be able to communicate with their users, including passengers, using both official languages. We don't believe that this was the intent. There are highly localized —

Senator Dalphond: If a container ship is coming from Montreal, stopping at a port in B.C., heading to China, do you think the customers are not entitled to receive information about the container or something that happens in the port? Are they not entitled to receive information in French?

Mr. Gooch: We're not talking about service to customers, sir. We're talking about local consultation, documents that are highly local in nature that involve consultation on development, construction projects, redevelopment of land. That is where the biggest challenge is occurring. It's not in the business of the port. It is in these areas where the communication is really quite localized.

la Colombie-Britannique qu'une administration portuaire, car le bureau de l'administration portuaire est considéré comme un siège social.

Le sénateur Dalphond : Qu'est-ce que cela signifie dans la réalité? Si vous recevez une lettre en français, vous devez y répondre en français?

M. Gooch : C'est plutôt une question d'envergure et de portée des communications avec le public.

Le sénateur Dalphond : Faites-vous de la publicité en Colombie-Britannique, alors? De quoi parlez-vous précisément, car si vous gérez un port où des passagers débarquent des navires, je suppose qu'il serait normal d'offrir des services dans les deux langues officielles pour les accueillir, les faire passer par les douanes et les diriger là où ils trouveront leurs bagages ou un taxi. Vous opposez-vous à cette obligation?

M. Gooch : Non, ce n'est pas vraiment le cœur du problème. Je pense que les services aux voyageurs sont bien compris et seront offerts dans les deux langues officielles. L'orientation des voyageurs constitue une part minime des activités portuaires. Cela ne concerne même pas vraiment les relations d'un port avec ses utilisateurs. Ce sont les communications de nature très locales qui soulèvent des préoccupations.

Les ports possèdent des terrains au sein de la communauté et occupent une superficie considérable. Un port peut consulter une banlieue locale, par exemple, au sujet de travaux de construction qu'il souhaite réaliser dans la région et qui auront des répercussions sur les gens qui y vivent ou qui pourraient y conduire. Ces travaux ne toucheront pas un quidam assis devant un ordinateur au Nouveau-Brunswick quand le port se trouve en Colombie-Britannique. Voilà ce qui préoccupe réellement les autorités portuaires. C'est l'impression qu'avec les exigences actuelles, l'intention était certainement que les autorités portuaires puissent communiquer avec leurs utilisateurs, y compris les passagers, en utilisant les deux langues officielles. Nous ne pensons pas que l'intention était autre. Certaines activités très localisées...

Le sénateur Dalphond : Si un porte-conteneurs arrivant de Montréal arrête en Colombie-Britannique sur sa route vers la Chine, pensez-vous que les clients n'ont pas le droit de recevoir de l'information à propos du conteneur ou de quelque chose qui se passe dans le port? N'ont-ils pas le droit de recevoir de l'information en français?

M. Gooch : Nous ne parlons pas des services à la clientèle, monsieur, mais des consultations locales et des documents de nature très locale qui concernent des consultations sur l'expansion, les projets de construction et le réaménagement de terrains. C'est à cet égard que le principal problème se pose. Cela ne concerne pas les communications dans le cadre des activités du port, mais les communications très localisées.

Senator Dalphond: Can you provide some data about how often your members have to consult with the community because they want to expand the harbour or they want to transform the port? This is not happening every week, I suspect. Can you provide us some data about that?

My last question is that, in your brief, you say that the association members cannot initiate legal proceedings in the language of their choice. What do you mean by that? They have to file the proceedings in both languages?

Mr. Gooch: Yes. I believe this is one of the things that's related to Part VII, that the port is required to file its response in the language of the complainant, which is a bit different from the airport authorities, which have the ability to file in either official language. I would say, on the list of concerns, that's pretty far down the list. In terms of your other question on —

Senator Dalphond: Because you refer to the fact that they cannot initiate proceedings in the language of their choice. So it's not to respond to somebody who is suing the port authority, but it's when the port authority is initiating some proceedings? What do you refer to here? What is the real problem? Is it because the cases have to be filed in the local court in both languages, and maybe the local court uses only one language?

Mr. Gooch: No, my understanding is it's in terms of the proceedings that ports would be filing. I would have to get more detail on that, to be honest with you. Like I said, it's not one of the biggest concerns, but in terms of what they are, one of the issues that is that there is a difference between port authorities —

Senator Dalphond: I wonder if you could provide some further information about what you are referring to.

Mr. Gooch: On that particular question, I'm happy to follow up. To your other question about data on consultations, I cannot. Ports consult on an ongoing basis with communities that they serve; they are communicating with the public on a daily basis. The communications between ports and the general public is constant, and it would vary significantly in terms of the frequency from port to port, based on the size and operation.

Senator Dalphond: I appreciate if you would provide more information about that whole paragraph, which is on page 2, before the conclusion of your brief. Thank you.

The Chair: If I may, I think it's more related to Part III than Part VII. Part III of the law is on administration of justice. Thank you for that.

Le sénateur Dalphond : Pouvez-vous fournir des données sur la fréquence à laquelle vos membres doivent consulter la communauté parce qu'ils veulent agrandir ou transformer le port? Je suppose que cela n'arrive pas toutes les semaines. Pouvez-vous nous fournir des données à ce sujet?

Ma dernière question est la suivante : dans votre mémoire, vous dites que les membres de l'association ne peuvent pas entreprendre de procédures juridiques dans la langue de leur choix. Qu'entendez-vous par là? Qu'ils doivent déposer leurs poursuites dans les deux langues?

M. Gooch : Oui. Je pense que conformément à la partie VII, le port doit présenter sa réponse dans la langue du plaignant. C'est quelque peu différent pour les autorités aéroportuaires, qui peuvent le faire dans l'une ou l'autre des deux langues. Je dirai que c'est là une préoccupation qui figure en bas de la liste. En ce qui concerne votre question sur...

Le sénateur Dalphond : Vous avez fait référence au fait que les ports ne peuvent pas entreprendre de procédure dans la langue de leur choix. Ce n'est donc pas pour répondre à quelqu'un qui poursuit l'autorité portuaire, mais quand cette dernière entreprend des procédures? À quoi faites-vous référence ici? Quel est le réel problème? Est-ce parce que des procédures doivent être intentées au tribunal local dans les deux langues officielles et que ce tribunal n'utilise peut-être qu'une seule langue?

M. Gooch : Non. Selon ce que je comprends, cela concerne les procédures intentées par les ports. Je devrai trouver plus de détails à ce sujet, pour être honnête avec vous. Comme je l'ai indiqué, ce n'est pas un des problèmes principaux. L'un des problèmes, c'est qu'il existe une différence entre les autorités portuaires...

Le sénateur Dalphond : Je me demande si vous pourriez fournir plus d'informations sur ce à quoi vous faites référence.

M. Gooch : Je me ferai plaisir de donner suite à cette question. En ce qui concerne votre autre question sur les données relatives aux consultations, je ne peux vous en dire davantage. Les ports consultent continuellement les communautés qu'ils servent et communiquent quotidiennement avec le public. Les communications sont constantes entre les ports et le grand public et varient considérablement en fréquence d'un port à l'autre, en fonction de la taille et des activités.

Le sénateur Dalphond : Je vous prierais de nous fournir plus d'informations sur tout ce paragraphe, qui se trouve à la page 2, avant la conclusion de votre mémoire. Je vous remercie.

Le président : Si vous me permettez d'intervenir, cela concerne davantage la partie III que la partie VII. La partie III de la loi porte sur l'administration de la justice. Je vous remercie.

[*Translation*]

Senator Clement: I'd like to thank the two witnesses. My question is for Ms. Doré Lefebvre. You spoke about Indigenous languages. Could you tell us more about that, and whether you think there are challenges involved in giving greater recognition to Indigenous languages and workers who speak an Indigenous language?

First, I have a comment to make about the bilingualism bonus, and I'd also like to hear what you have to say about it. I still get it, because I'm still working at the legal aid clinic part time. At the provincial level, the rate is the same, \$800. I'm wondering whether the provinces might follow the federal lead and assign more importance to the role of the federal government and its leadership in this area. I can tell you that I get the \$800 and that I plead in French. I use French at a very high level, but everyone receives the same amount. It's been that way since 1940. If you could make a comment about the link between the federal and provincial governments with respect to this rate, and then address Indigenous languages, I'd like to hear further details.

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much, Senator Clement. You've raised two important points, we feel. For the bilingualism bonus, I do in fact think that for all programs where the federal government is setting an example, which occurs often and everyone knows it, the provinces will follow. One good example of that was the National Day for Truth and Reconciliation. The provinces followed in lockstep from coast to coast. It is happening slowly, and it has just begun, but there appears to be a difference on the ground. There is also a difference on the ground with respect to collective agreements. Rights pertaining to the National Day for Truth and Reconciliation, and even a provincial employer will begin to follow what is being done by the federal government. Your point on this is an excellent one.

As for the bilingualism bonus, if the federal government does something, then it's likely that the provinces and territories will follow suit. As for the amount, the quality of French, and all that, I'll continue to hammer away at the fact that language training that happens in-house, rather than with a third party, is even more important. If managers and deputy ministers set an example and emphasize that facilities should be safe and secure, and that people should work in both official languages, it makes an important contribution. There is also work to be done on that.

With respect to the allocation for Indigenous languages, at the National Joint Council we conducted a study and concluded that there were 450 Indigenous workers who use their language as part of their duties, both orally and in writing. It was an integral part of their work to use these languages to serve Canadians in an Indigenous language. That's why in our current negotiations

[*Français*]

La sénatrice Clement : Merci aux deux témoins. Ma question s'adresse à Mme Doré Lefebvre. Vous avez parlé des langues autochtones. J'aimerais vous entendre davantage là-dessus, pour savoir si vous voyez justement des défis pour mieux reconnaître les langues autochtones et les travailleurs qui parlent une langue autochtone.

J'ai un commentaire à faire auparavant concernant la prime au bilinguisme, et j'aimerais aussi vous entendre là-dessus. Je la reçois encore, car je pratique encore à la clinique d'aide juridique à temps partiel. Au provincial, le tarif est le même, soit 800 \$. Je me demande si les provinces suivent l'exemple du fédéral et si l'on accorde une plus grande importance au rôle du gouvernement fédéral et à son leadership dans ce domaine. Je peux vous dire que je gagne les 800 \$ et que je plaide en français. J'utilise le français à un niveau très élevé, mais tout le monde reçoit le même montant. Cela se fait depuis 1940. Si vous pouviez faire un commentaire sur le lien entre le fédéral et les provinces quant à ce taux, puis parler des langues autochtones, j'aimerais avoir plus de détails.

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup, sénatrice Clement. Vous touchez à deux points importants, selon nous. Pour la prime au bilinguisme, en effet, je pense que dans tout programme où le fédéral montre l'exemple, cela arrive souvent et on le constate : les provinces vont suivre. On a un bon exemple de cela, soit la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Les provinces commencent à emboîter le pas d'un bout à l'autre du pays. Cela se fait tranquillement, cela vient de commencer, mais on voit qu'il y a une différence sur le terrain. Aussi, il y a une différence sur le terrain en ce qui a trait aux conventions collectives. Pour les droits liés à la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, même quand c'est un employeur provincial, il va commencer à suivre ce qui se fait au fédéral. Votre point à cet effet est excellent.

Quant à la prime de bilinguisme, si le fédéral fait quelque chose, il y a de grandes chances que les provinces et les territoires suivent. En ce qui a trait au montant, à la qualité du français, etc., je vais continuer à marteler le fait que la formation linguistique qui est faite à l'interne, et non par un tiers, est d'autant plus importante. La valorisation de l'apport des gestionnaires et des sous-ministres pour que les endroits soient sains et sécuritaires, pour que les gens puissent travailler dans les deux langues officielles, est d'autant plus importante. Il y a aussi du travail à faire là-dessus.

En ce qui concerne l'allocation pour les langues autochtones, au Comité national mixte, nous avons fait une étude et nous avons conclu qu'il y a 450 travailleuses et travailleurs autochtones qui utilisaient leur langue dans le cadre de leurs fonctions, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Cela fait partie intégrante de leur travail de fonctionner dans ces langues

with the Treasury Board, we propose that there be an allocation for workers who speak their Indigenous language, not only to recognize their experience, but to attract and retain more Indigenous workers to the federal public service. In 2022, we got there, and it's a progressive and tangible way for the government to acknowledge the importance of Canada's Indigenous languages.

It would benefit all Canadians across Canada. We know that a diverse workforce with strong Indigenous representation means a stronger and more adaptable public service. That's another one of the tools in the box. It's a proposal that aims at eliminating racism in the federal public service. It's in the toolbox that's being used to obtain more compulsory training on systemic racism, harassment and discrimination. If people see themselves reflected to a greater degree in the federal public service, it will definitely help matters.

Senator Clement: Thank you.

The Chair: Thank you for your answers. Before going to the second round of questions, I'm going to ask a few. My first is for Ms. Doré Lefebvre.

This problem with the challenge of bilingualism — and I would include in that the concept of linguistic duality within the federal government — has been a major issue for years. You spoke about the need for managers to master both languages. You are talking about things that have more to do with administrative measures. Have you thought about the legislative measures contained in Bill C-13 that already exist and that could be improved to promote the concept of linguistic duality within the machinery of government?

Ms. Doré Lefebvre: That's an excellent question, Senator Cormier. I've paid close attention to your work on linguistic duality. I worked for a long time in French in Saskatchewan and Alberta. It was something we talked about a great deal with our fellow colleagues. Having a working linguistic duality is a gift; it's so important for our minority communities, whether francophone or anglophone, and we need to address it with a bill.

I'd have to get back to you with more precise details on other aspects of the bill that we might entertain. Setting the bar higher in terms of protecting minority language rights across the country will help the federal apparatus. I'm thinking in particular of areas for my colleagues in the rest of the country, areas where people are asking that bilingualism ought not necessarily to be — I wouldn't want to say important, and I'm trying to weigh my words —, but perhaps less essential, as in British Columbia or sometimes Alberta.

pour servir la population canadienne dans une langue autochtone. C'est pour cela que dans le cadre de nos négociations actuelles avec le Conseil du Trésor, nous proposons qu'il y ait une allocation pour les travailleurs qui parlent leur langue autochtone, non seulement pour reconnaître leurs expériences, mais aussi pour attirer et retenir plus de travailleurs autochtones au sein de la fonction publique fédérale. En 2022, nous sommes rendus là, et il s'agit d'une façon progressive et tangible pour le gouvernement de reconnaître l'importance des langues autochtones au Canada.

Cela profiterait à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à travers le pays. On sait qu'un effectif diversifié avec une forte représentation autochtone signifie une fonction publique plus forte et mieux adaptée. C'est un autre des outils de la boîte à outils. C'est une proposition qui vise à démanteler le racisme dans la fonction publique fédérale. Cela fait partie de cette boîte à outils par laquelle on demande plus de formations obligatoires sur le racisme systémique, le harcèlement et la discrimination. Si les gens se voient davantage dans la fonction publique fédérale, cela va aider les choses de ce côté.

La sénatrice Clement : Merci.

Le président : Merci pour vos réponses. Avant de donner la parole pour le deuxième tour, je vais poser quelques questions. Ma première question s'adresse à Mme Doré Lefebvre.

Ce problème de défi du bilinguisme — et je parlerais aussi de la notion de la dualité linguistique à l'intérieur du gouvernement fédéral — est un enjeu majeur depuis des années. Vous avez parlé de la nécessité pour les gestionnaires de maîtriser les deux langues. Vous parlez de choses qui ont plus à voir avec des mesures administratives. Avez-vous réfléchi aux mesures législatives contenues dans le projet de loi C-13 qui existent déjà et qui pourraient être améliorées pour favoriser la notion de la dualité linguistique au sein de l'appareil gouvernemental?

Mme Doré Lefebvre : C'est une excellente question, sénateur Cormier. J'ai beaucoup suivi vos travaux sur la dualité linguistique. J'ai travaillé longtemps en français en Saskatchewan et en Alberta. C'est un sujet dont nous discutions énormément entre collègues. C'est un cadeau d'avoir une belle dualité linguistique; c'est tellement important pour nos communautés minoritaires, qu'elles soient francophones ou anglophones, et on doit s'y attarder avec un projet de loi.

Il faudrait que je vous revienne avec des détails plus précis sur d'autres aspects du projet de loi sur lesquels on pourrait s'attarder. Mettre la barre plus haut en matière de protection des droits pour la minorité linguistique à travers le pays va aider l'appareil fédéral. Je songe notamment aux zones pour mes collègues du reste du pays, des zones où l'on demande à ce que le bilinguisme ne soit pas nécessairement — je ne veux pas dire pas important, et je vais essayer de peser mes mots —, mais peut-être moins nécessaire, comme en Colombie-Britannique ou parfois en Alberta, par exemple.

These areas are based on rather outdated data. They go back several decades. The system needs to be reviewed to help the federal public service. I'd like the bill to address this in order to give our communities more teeth, because there are all kinds of francophones and bilingual people working, living and residing there who are proud to live in two languages, but who happen to live in other parts of the country where there are no pockets of bilingualism.

The Chair: Some witnesses told us that it would be important to be able to make regulations, not only for Part IV, but for Part V, which deals with language of work. Do you think that a requirement to be able to make regulations in Part V, which addresses language of work, would help deal with the problems you raised?

Ms. Doré Lefebvre: Can you be more specific? I'm familiar with Part V.

The Chair: Part V touches upon the question of language of work and Part VI the participation of both linguistic components of the country and the possibility of working and having access to positions in the public service. There is no regulatory role associated with these parts of the act at the moment. Do you think the ability to make regulations about that would be an important and positive measure? Things are specified in the act, but making them happen will require help from elsewhere. Some witnesses suggested doing that in the past.

Ms. Doré Lefebvre: That's rather interesting. I'll have to get back to you in more detail about this. You mentioned something important and it's very important not to forget it. When this act is implemented, no matter what it contains, it will be essential to make sure that these language policies are properly established on the ground. That's not necessarily the case at the moment in the public service. A way has to be found to get that done. How and by whom? I would say that it must be done by members of the Public Service Alliance of Canada, of course. However, I believe that it will go well beyond regulation, and the act, once the time comes to implement these policies.

The Chair: Mr. Gooch, I'm somewhat bothered by the comment you made about port authorities giving money to people who complain about non-compliance with the Official Languages Act. Facts like that really need to be checked. It's rather worrisome that the port authorities should have to use such illegal methods.

You spoke about local consultations and encountered local challenges because you had to translate some documents and had to provide communications in both languages. Can you tell us about the activities at which you were required to use both official languages without any problems arising, and which local

Ces zones sont basées sur des données assez désuètes. Elles datent de plusieurs décennies. Il faut revoir ce système pour aider la fonction publique fédérale. J'aimerais que le projet de loi s'y attaque pour donner plus mordant à nos communautés, car il y a énormément de francophones et de personnes bilingues qui y travaillent, y résident et y vivent, qui sont fières de vivre dans deux langues, mais qui sont à d'autres endroits au pays qui ne sont pas des poches de bilinguisme.

Le président : Certains témoins nous ont dit qu'il serait important qu'il y ait des prises de règlements, non seulement pour la partie IV, mais pour la partie qui touche la langue de travail, la partie V. Croyez-vous qu'une exigence de prise de règlements à la partie V, qui touche la langue de travail, aiderait les problématiques que vous soulevez?

Mme Doré Lefebvre : Pouvez-vous préciser? Je connais la partie V.

Le président : La partie V touche la question de la langue de travail et la partie VI touche la participation des deux composantes linguistiques du pays et la possibilité de travailler et d'accéder à des postes dans la fonction publique. Il n'y a pas de règlement associé à ces parties de la loi à l'heure actuelle. Est-ce que vous jugez que ce serait une mesure positive, qu'une prise de règlement serait importante à ce sujet-là? Des choses sont déterminées dans la loi, mais après cela, cela doit se retrouver quelque part pour que ce soit concret. Des témoins ont suggéré de faire cela par le passé.

Mme Doré Lefebvre : C'est assez intéressant. Je devrai vous revenir plus en détail à ce sujet. Vous avez mentionné quelque chose d'important et il est très important de le rappeler. Lorsque cette loi sera mise en œuvre, peu importe ce qu'elle contiendra, il faudra s'assurer que ces politiques linguistiques sont bien implantées sur le terrain. Elles ne le sont pas nécessairement actuellement dans la fonction publique. Il faudra trouver une façon de bien planter cela. De quelle façon, et par qui? Je dirais qu'il faut que ce soit fait par les membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, bien entendu. Cependant, je crois que cela ira au-delà d'un règlement, au-delà de la loi, lorsqu'il sera temps d'implanter ces politiques.

Le président : Monsieur Gooch, je suis assez troublé par la remarque que vous avez faite sur la question des administrations portuaires qui donnent de l'argent aux gens qui se plaignent du non-respect de la Loi sur les langues officielles. Ces faits devraient être vérifiés. C'est assez troublant que des administrations portuaires doivent utiliser ces techniques illégales.

Vous avez parlé de consultations locales et vous rencontrez des défis locaux, puisque vous devez traduire des documents et que vous devez livrer des communications dans les deux langues. Pouvez-vous détailler les activités où vous devez utiliser les deux langues officielles sans que cela pose problème

consultations struck you as problematic? What is the nature of the activities where such problems are experienced? You mentioned local consultations, but compared to your other activities, are there challenges resulting from being required to comply with the Official Languages Act and to meet the official languages requirements?

[*English*]

Mr. Gooch: It is a challenge at times. Our ports do not question the fact that they are subject to official languages, and they seek to comply as best they can. The biggest concerns are with these cases where you have activities that are highly local in nature. There may be a meeting, everybody at that meeting speaks English, all the materials are provided in English, there is no request for anything to be provided in French and the port has made efforts to translate as much of the material as they can, but a month or six months later, somebody on a website finds something that didn't get translated properly and comes at the port with a complaint. In rare circumstances — not very common, but there have been instances at more than one port — individuals have come and said that they think we are in violation of the Official Languages Act and that if we give them money, they'll go away.

That's not the majority of the cases we are talking about. Most have gone through the complaint process. However, the way in which that's been handled and the degree of sensitivity is what has caused concern. In the example of a document where two words just inadvertently didn't get translated and it is deemed to be a violation that comes with a financial penalty, the port authorities don't think that is what is intended when we talk about official language obligations on port authorities under the Canada Marine Act and the Official Languages Act.

[*Translation*]

The Chair: So that would involve an amendment to the Canada Marine Act? Have you been in touch with the Minister of Transport on this matter? If my information is accurate, there is the possibility of some coming amendments, is there not?

[*English*]

Mr. Gooch: Correct. We appeared before the House of Commons Standing Committee on Official Languages last week, and I was asked how we would amend the bill. I don't know that we would suggest amending it; we don't know that this is necessarily the place where this issue could be corrected.

I would say that you have hit on a good point. It is the Canada Marine Act that outlines the requirement that port authorities be subject to the Official Languages Act. The clarification that is

et les consultations locales qui semblent vous poser problème? Quelle est la nature des activités où ces problèmes se font sentir? Vous avez parlé de consultations locales, mais par rapport à vos autres activités, y a-t-il des défis dans le fait de respecter la Loi sur les langues officielles et de répondre aux exigences en matière de langues officielles?

[*Traduction*]

M. Gooch : La situation est parfois difficile. Nos ports ne remettent pas en question le fait qu'ils soient assujettis à la Loi sur les langues officielles et ils cherchent à s'y conformer de leur mieux. C'est quand les activités sont de nature très locale que les plus gros problèmes se posent. Il peut y avoir une réunion au cours de laquelle tout le monde parle anglais, tous les documents sont fournis en anglais, aucune demande n'a été faite pour fournir quoi que ce soit en français, et le port s'est efforcé de traduire le plus de documents possible, mais un mois ou six mois plus tard, quelqu'un trouve sur un site Web quelque chose qui n'a pas été traduit adéquatement et saisit le port d'une plainte. Dans de rares circonstances — ce n'est pas très courant, mais c'est arrivé dans plus d'un port —, des citoyens ont affirmé qu'ils pensaient que nous violions la Loi sur les langues officielles et que si nous leur donnions de l'argent, ils retireraient leur plainte.

Ce n'est pas la majorité des cas dont nous parlons. La plupart des gens passent par le processus de plaintes. Cependant, c'est la manière dont ces situations sont gérées et le caractère délicat de la chose qui suscitent des préoccupations. Les autorités portuaires ne pensent pas que l'intention était d'appliquer les obligations en matière de langues officielles qu'elles doivent respecter en vertu de la Loi maritime du Canada et de la Loi sur les langues officielles à l'exemple d'un document où deux mots n'ont pas été traduits par inadvertance et dont on juge qu'il constitue une violation possible d'une sanction financière.

[*Français*]

Le président : Donc, cela impliquerait un amendement à la Loi maritime du Canada? Êtes-vous en communication avec le ministre des Transports sur cette question? Si mes renseignements sont justes, il y a possiblement des amendements à venir, n'est-ce pas?

[*Traduction*]

M. Gooch : En effet. La semaine dernière, nous avons comparu devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, qui m'a demandé comment nous modifierions la loi. Je ne sais pas si nous recommanderions de la modifier, car nous ne sommes pas certains que ce soit nécessairement là que le problème devrait être corrigé.

Je dirais que vous soulevez un point intéressant. C'est la Loi maritime du Canada qui énonce l'exigence voulant que les autorités portuaires soient assujetties à la Loi sur les langues

really needed should be coming from the Minister of Transport and the Canada Marine Act.

We know there are amendments being prepared to be put forward for the Canada Marine Act. The minister has committed to doing that at the end of this calendar year. We have met with the minister's office and the department, and we have put in writing our suggestion that that would be the appropriate place to clarify the obligations. That's simply what we want here. We want the obligations to be clarified in a way that is reasonable and consistent with what government was trying to achieve when it set up these obligations.

To date, we do not have expectations that it will be tackled in the Canada Marine Act. We certainly don't have any indication that it is going to be tackled in amendments to the Canada Marine Act that are being prepared, from everything we understand from talking to the department and the minister's office.

[Translation]

The Chair: Thank you very much for your answers. We have about 30 minutes left, and will continue with Senator Mockler.

[English]

Senator Mockler: Mr. Gooch, I will begin with you. I'm troubled by you saying it is the case that we give them money to go away. Can you explain that and give me dry run of a case regarding what you are telling us today? Because that is very concerning.

Mr. Gooch: I know of a few times it has happened at more than one port. My understanding is that it actually happened before I arrived at the Association of Canadian Port Authorities, so I'm not as familiar with the details. My understanding is that it was a similar type of complaint to what we are seeing go through the Office of the Commissioner of Official Languages.

I agree with you; it is troubling that individuals would do this. It was more than one port, so I'm not sure exactly how they dealt with it. It would have been in different ways, probably.

We have as much concern with the complaints that are going through the Office of the Commissioner of Official Languages. For those complaints that are similar, they have just chosen to go through the proper process.

Senator Mockler: Again, I'll ask the question: Give me an example and not just saying, "I think." Can you give me a case? You are talking to the Standing Senate Committee on Official Languages.

officielles. C'est du ministre des Transports et de la Loi maritime du Canada que devrait venir l'éclaircissement.

Nous savons que des amendements sont en élaboration pour modifier la Loi maritime du Canada. Le ministre s'est engagé à la modifier d'ici la fin de l'année civile. Nous avons rencontré le cabinet du ministre et lui avons remis nos suggestions écrites sur l'endroit approprié pour clarifier les obligations. C'est tout ce que nous voulons. Nous souhaitons que les obligations soient clarifiées de manière raisonnable et cohérente avec ce que le gouvernement voulait accomplir quand il les a établies.

Pour le moment, nous ne nous attendons pas à ce que la question se règle dans la Loi maritime du Canada. Rien ne nous indique que le problème sera résolu dans les amendements qui sont élaborés pour modifier cette loi, avec tout ce que nous comprenons de nos échanges avec le ministère et le cabinet du ministre.

[Français]

Le président : Merci beaucoup pour vos réponses. Il nous reste une trentaine de minutes, et nous poursuivons avec le sénateur Mockler.

[Traduction]

Le sénateur Mockler : Monsieur Gooch, je commencerai par vous. Je suis troublé par le fait que vous dites que nous donnons de l'argent aux gens pour qu'ils retirent leur plainte. Pouvez-vous m'expliquer cela et me donner un exemple concret de cette affaire fort préoccupante que vous nous révélez aujourd'hui?

M. Gooch : Je sais que cela est survenu quelques fois dans plus d'un port. Selon ce que je comprends, c'est arrivé avant mon entrée à l'Association des administrations portuaires canadiennes; je ne suis donc pas au fait des détails. Je crois comprendre que c'était un genre de plainte semblable à celui que reçoit le Commissariat aux langues officielles.

Je conviens avec vous qu'il est troublant que des gens agissent ainsi. Cela s'est produit dans plus d'un port; je ne sais donc pas exactement comment ils ont géré la situation. Ils l'ont probablement fait de manières différentes.

Nous nous préoccupons tout autant des plaintes déposées auprès du Commissariat aux langues officielles. Les plaintes sont semblables, mais les plaignants ont choisi de passer par le processus prévu à cette fin.

Le sénateur Mockler : Je vous pose la question de nouveau : donnez-moi un exemple au lieu de dire juste « je pense ». Pouvez-vous me parler d'un cas? Vous vous adressez au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Mr. Gooch: I have mentioned a few where you might have a 30-page document where a few words were found to not be translated, and that is deemed to be a legitimate complaint.

We know of at least one case where there was a focus on social media, and the request of the Office of the Commissioner of Official Languages was that the organization in question go back and translate several years' worth of social media, which would have included things that were highly of the moment, for example, "There is a traffic pileup at our port. Please don't come through gate B1 in the next two days."

There was a desire that the port go back and translate all of those. It is hard to understand what would have come from that.

You have mentioned the case of individuals who are going and saying, "Give us some money, and we'll go away," and that's a concern, but the bigger concern is how the actual complaints that are going through the Official Languages Commissioner are being handled.

Senator Mockler: In my 30 some years as a parliamentarian, I can tell you that what you have exhibited and what you are telling us now is very troubling, if that's the case. Through the chair, I would like to get more information on what you have just said.

Have you read Bill C-13?

Mr. Gooch: I have not read Bill C-13 in its entirety, no.

Senator Mockler: Have you read Part VII?

Mr. Gooch: It has been a while.

Senator Mockler: Okay. Thank you, sir. For clarity, I think it is important to get facts regarding what you have said.

[*Translation*]

Ms. Doré Lefebvre, given your long experience and your leadership, I'd like to have your opinion on the following matter. Should Bill C-13 specify the bilingualism requirements for senior officials as well as for appointments to deputy minister positions across Canada?

Ms. Doré Lefebvre: Thank you for your question, Senator Mockler. As I mentioned earlier, we have problems with unilingual anglophone managers in the public service.

First of all, I believe that our concrete measures should focus on solving the basic problem. The problem is definitely there and it will take time to get things moving. We feel that what is most important is for managers to be made aware of the fact that bilingualism in the public service is very important. Bill C-13,

M. Gooch : J'ai parlé de certains cas dans le cadre desquels quelques mots non traduits ont été relevés dans un document de 30 pages et où la plainte a été jugée légitime.

Nous connaissons au moins un cas où les médias sociaux étaient concernés et dans le cadre duquel le Commissariat aux langues officielles a demandé que l'organisation visée traduise les informations publiées depuis plusieurs années sur les médias sociaux, y compris des avis très ponctuels, comme « En raison d'un engorgement, nous vous demandons de ne pas vous présenter à l'entrée B1 dans les deux prochains jours. »

Le commissariat voulait que le port traduise tous ces messages. Il est difficile de comprendre à quoi cela a servi.

Vous avez parlé du cas de personnes qui demandent de l'agent pour retirer leur plainte, et c'est une situation préoccupante, mais le principal problème actuellement vient de la manière dont les plaintes officielles sont gérées par le commissaire aux langues officielles.

Le sénateur Mockler : Je suis parlementaire depuis une trentaine d'années, et je peux vous dire que les informations que vous avez fournies et que ce que vous nous dites maintenant est fort troublant, si c'est le cas. Par l'entremise du président, je voudrais obtenir plus d'informations sur ce que vous venez de dire.

Avez-vous lu le projet de loi C-13?

M. Gooch : Je ne l'ai pas lu en entier, non.

Le sénateur Mockler : Avez-vous lu la partie VII?

M. Gooch : Cela fait un bout de temps.

Le sénateur Mockler : D'accord. Je vous remercie, monsieur. Pour faire la lumière sur cette affaire, je pense qu'il importe d'obtenir les faits sur ce que vous avez dit.

[*Français*]

Madame Doré Lefebvre, étant donné votre longue expérience et votre leadership, j'aimerais connaître votre avis sur la question suivante. Le projet de loi C-13 devrait-il préciser les exigences de bilinguisme des hauts fonctionnaires et faire de même pour les nominations aux postes de sous-ministre à travers le Canada?

Mme Doré Lefebvre : Je vous remercie de votre question, sénateur Mockler. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons des problèmes en ce qui a trait aux gestionnaires unilingues anglophones dans la fonction publique.

D'abord, je crois que nos mesures concrètes doivent s'atteler en ce moment à régler le problème à la base. Le problème est bien présent et il faudra du temps pour faire bouger les choses. Pour nous, le plus important, c'est que les gestionnaires soient sensibilisés au fait que le bilinguisme au sein de la fonction

through leadership from parliamentarians and the federal government, must demonstrate that bilingualism is a strength and that it needs to be properly rooted in Canada's public service.

What we have here is an opportunity to use Bill C-13 for leveraging, and then focus on making the teams at ease in speaking both official languages. This possibility needs to be properly presented if bilingualism is to be taken seriously in the public service.

As for having bilingual managers from one end of the country to the other, I would sincerely like to see that become a possibility. Unfortunately, I don't know whether it will happen with Bill C-13. Nevertheless I believe we can supply the tools needed to make everything more pleasant for francophones, francophiles, and bilingual people.

Senator Gagné: My question is for Mr. Gooch. I'd like to know more about the role of the various ports across Canada, which act they come under and which department.

As I understand it, some ports come under Transport Canada and others under Fisheries and Oceans Canada? Is that correct?

[English]

Mr. Gooch: The Association of Canadian Port Authorities represents the 17 Canadian port authorities. Those all come under the Minister of Transport. The Government of Canada owns the assets, but the organizations that actually operate the ports operate independent of government.

It is a bit different from the airport authorities, which I had some experience with in my previous role. The airport authorities are actually independent businesses. These are considered to be government enterprises, but as with airport authorities, they are responsible for raising all of the funds to operate their business. So for all intents and purposes, they operate as independent businesses from that perspective in terms of how they raise funds and how they operate on a day-to-day basis — very independently of government. But the minister to which they are responsible is the Minister of Transport, and the law, the main governing legislation, is the Canada Marine Act.

[Translation]

Senator Gagné: Are there any ports operated by a municipality?

publique est quelque chose de très important. Le projet de loi C-13, par le biais du leadership des parlementaires et du gouvernement fédéral, doit montrer que le bilinguisme constitue une force et qu'il doit être bien implanté au sein de la fonction publique canadienne.

Nous avons ici l'occasion d'utiliser le projet de loi C-13 comme levier pour commencer, pour ensuite nous concentrer à rendre les équipes à l'aise de converser dans les deux langues officielles. Il faudra voir à ce que cette possibilité soit bien présente et à ce que le bilinguisme soit pris au sérieux dans la fonction publique.

Pour ce qui est d'avoir des gestionnaires bilingues d'un bout à l'autre du pays, j'aimerais sincèrement que ce soit chose possible. Malheureusement, j'ignore si ce sera avec le projet de loi C-13. Toutefois, je crois qu'on peut fournir les outils nécessaires pour rendre tout cela plus agréable pour les francophones, les francophiles et les personnes bilingues.

La sénatrice Gagné : Ma question s'adresse à M. Gooch. J'aimerais mieux comprendre le rôle des différents ports à travers le Canada, savoir à quelle loi ils sont assujettis et de quel ministère ils relèvent.

Si je comprends bien, certains ports sont sous la responsabilité de Transports Canada et d'autres de Pêches et Océans Canada? Est-ce que c'est bien le cas?

[Traduction]

M. Gooch : L'Association des administrations portuaires canadiennes représente 17 autorités portuaires canadiennes, qui relèvent toutes du ministre des Transports. Les actifs appartiennent au gouvernement du Canada, mais les organisations qui les exploitent sont indépendantes du gouvernement.

C'est légèrement différent des autorités aéroportuaires, avec lesquelles j'ai acquis une certaine expérience dans mon rôle précédent. Les autorités aéroportuaires sont en fait des entreprises indépendantes. Elles sont considérées comme des entreprises gouvernementales, mais comme les autorités aéroportuaires, il leur incombe de réunir des fonds pour financer leurs activités. Elles fonctionnent essentiellement comme des entreprises indépendantes, vu la manière dont elles réunissent des fonds et gèrent leurs activités quotidiennes, et sont très indépendantes du gouvernement. Elles relèvent toutefois du ministre des Transports et sont principalement régies par la Loi maritime du Canada.

[Français]

La sénatrice Gagné : Est-ce qu'il y a des ports qui sont exploités par une municipalité?

[English]

Mr. Gooch: There are, but they are not members of my organization at this time.

[Translation]

Senator Gagné: So I take it that you would like to see greater consistency among the various legislative frameworks, in terms of the linguistic obligations under the Official Languages Act and the Canada Marine Act?

[English]

Mr. Gooch: The Official Languages Act is the governing framework for how the official language obligations are managed and handled by the Official Languages Commissioner. The fact that ports are subject to them — and what they are subject to — is in the Canada Marine Act. The challenge is that it's sufficiently vague that the interpretation of the scope of the obligations has expanded over the years. Where it may have been quite narrowly defined at one point in the past, we are seeing it more and more broadly interpreted as time has gone on, and particularly in the last five to seven years.

It's my understanding that is the Official Languages Commissioner, in its engagement with ports, is much more aggressive in terms of their interpretation.

[Translation]

Senator Gagné: My last question is the following: are you suggesting that the powers of the Commissioner of Official Languages be more limited with respect to the various port authorities?

[English]

Mr. Gooch: I guess the way I would characterize it is that the ports acknowledge that they have obligations under the Official Languages Act, and they have sought to be as compliant with them as they can. I would say that the efforts have increased dramatically over the last few years, as the complaints have increased. The will is there. One of the challenges is that the commissioner has the discretion and latitude to be able to recognize, for example, when an individual is perhaps taking advantage of the situation and could decide not to entertain that. But the latitude and discretion that is available is not being exercised.

In that context, when we see a bill that proposes to increase the powers for that office, that's what gives us pause. We were happy to put a brief forward to the committee because we did want to ensure that you were aware of this concern, but it does feel like it's something to be clarified, probably, with the Minister of Transport and the Canada Marine Act, rather than a

[Traduction]

M. Gooch : Il y en a, mais ils ne sont pas membres de mon organisation actuellement.

[Français]

La sénatrice Gagné : Je comprends donc que vous aimeriez quand même qu'il y ait une meilleure cohérence entre les différents cadres législatifs pour ce qui est des obligations linguistiques entre la Loi sur les langues officielles et la Loi maritime du Canada?

[Traduction]

M. Gooch : La Loi sur les langues officielles constitue le cadre qui régit la manière dont les obligations en matière de langues officielles sont gérées par le commissaire aux langues officielles. C'est la Loi maritime du Canada qui stipule que les ports sont assujettis à ces obligations et à d'autres dispositions. Le problème, c'est que cette loi est suffisamment vague pour que l'interprétation de la portée des obligations se soit élargie au fil des ans. Ces obligations ont peut-être été étroitement circonscrites par le passé, mais elles sont de plus en plus largement interprétées à mesure que le temps passe, particulièrement depuis cinq ou sept ans.

Je crois comprendre que le commissaire aux langues officielles interprète ces obligations de manière beaucoup plus agressive en ce qui concerne les ports.

[Français]

La sénatrice Gagné : Ma dernière question est la suivante : suggérez-vous que les pouvoirs du commissaire aux langues officielles devraient être plus restreints face aux différentes administrations portuaires?

[Traduction]

M. Gooch : Je suppose que je dirais que les ports admettent qu'ils ont des obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles et qu'ils cherchent à les honorer de leur mieux. Je dirais qu'ils ont redoublé d'efforts ces dernières années, étant donné que le nombre de plaintes a augmenté. La volonté est là. Le problème, c'est que le commissaire a la discrétion et la latitude de déterminer si, par exemple, une personne profite peut-être de la situation et de décider de ne pas accueillir la plainte, mais il n'utilise pas cette discrétion et cette latitude.

Dans ce contexte, quand nous voyons un projet de loi qui propose d'accroître les pouvoirs du commissariat, cela nous fait sourciller. Nous nous sommes fait un plaisir de présenter un mémoire au comité, parce que nous voulions nous assurer que vous soyez au courant de ce problème, mais il semble que ce soit un point qu'il faudrait probablement éclaircir avec le ministre

concern with the Official Languages Act itself. We recognize that the law is here for very good reasons. My colleague on the panel is addressing the public service where there are very valid concerns. We sort of feel like we're being caught in something that wasn't really designed necessarily for this situation.

[*Translation*]

Senator Gagné: Thank you for that clarification.

[*English*]

Senator Moncion: You mentioned the complaints that are received by the Commissioner of Official Languages. It is just a question because the port authorities haven't been on our radar when we were looking at the report. So hearing this from you is new. It's new to me, for instance, because the one we hear the most is Air Canada. But for the port authorities, we haven't had any concerns about your group.

I understand you are concerned about the increase in the powers the commissioner could have. What kinds of changes would you see, or what suggestions would you make to change Bill C-13 in that way?

Mr. Gooch: Like I said, I'm not sure there are changes to be made with this legislation. Really, our interest in being here and putting a brief on the record was to register these concerns in part because, in the coming years, if the legislation goes forward, and if the engagement between ports and the Official Languages Commissioner continues down the road where it is headed, then we want to ensure that we have advised the Government of Canada where the concerns are. It does feel like it's probably the Canada Marine Act that needs clarification.

We're not going to suggest that you should change the entire law to deal with what is, in effect, a niche concern, because port authorities and airport authorities — there are not a lot of organizations that necessarily find themselves in this role of seeking to operate independently at arm's length from government, responsible for their own financial sustainability, and yet find themselves captured by the Official Languages Act. We're a very small club.

Senator Moncion: Thank you.

[*Translation*]

Senator Mégie: My question is for Ms. Doré Lefebvre. Some witnesses have said the act should be reviewed every 5 years or every 10 years, and not after 50 years. Do you think certain departments should be responsible for that review or do you

des Transports et dans la Loi maritime du Canada plutôt que dans la Loi sur les langues officielles elle-même. Nous admettons que la loi existe pour d'excellentes raisons. Mon collègue qui fait partie du groupe de témoins parle de la fonction publique, où les préoccupations sont absolument valables. Nous avons en quelque sorte l'impression d'être pris dans un cadre qui n'a pas été nécessairement conçu pour cette situation.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Merci pour cette précision.

[*Traduction*]

La sénatrice Moncion : Vous avez parlé des plaintes que reçoit le commissaire aux langues officielles. C'est juste une question, parce que les autorités portuaires n'étaient pas sur notre radar quand nous avons examiné le rapport. Vous nous apprenez donc quelque chose de nouveau. C'est nouveau pour moi, par exemple, car c'est surtout d'Air Canada que nous entendons parler. Nous n'avons jamais entendu de doléances à propos des autorités portuaires.

Je crois comprendre que l'augmentation des pouvoirs que pourrait avoir le commissaire vous préoccupe. Quel genre de modifications voudriez-vous faire apporter ou que nous proposeriez-vous de modifier dans le projet de loi C-13 à cet égard?

M. Gooch : Comme je l'ai indiqué, je ne suis pas certain qu'il faille modifier le projet de loi. En fait, si nous comparaissons et présentons un mémoire, c'est pour exprimer nos préoccupations, notamment parce que dans les années à venir, si le projet de loi est adopté et si les relations entre le commissaire aux langues officielles et les ports continuent de suivre la tendance actuelle, nous voulons avoir signalé au gouvernement du Canada où se trouvent les problèmes. C'est probablement dans la Loi maritime du Canada que des éclaircissements doivent être apportés.

Nous ne demanderions pas de modifier la loi en entier pour résoudre ce qui est, de fait, un problème très circonscrit, puisque les autorités portuaires et aéroportuaires... Il n'y a pas beaucoup d'organisations qui se retrouvent nécessairement à devoir fonctionner indépendamment du gouvernement et à être responsables de leur propre viabilité financière, tout en étant assujetties à la Loi sur les langues officielles. Nous formons un tout petit club.

La sénatrice Moncion : Je vous remercie.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse à Mme Doré Lefebvre. Certains témoins nous ont dit que la loi devait être révisée tous les 5 ans ou tous les 10 ans pour que cela ne soit plus après 50 ans. Avez-vous pensé que, pour cette révision, il

think we should form a joint parliamentary committee, which would allow for the testimony to be released publicly? Have you thought about that?

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much for the question, Senator Mégie. As to who should be responsible for reviewing the Official Languages Act, whether that is done by a joint committee or in some other way, we have not thought about that. The key for us are the results.

I can tell you from experience that it is always preferable to have something non-partisan in order to get the best quality of work in the end, but the structure will depend on what parliamentarians decide. I have complete faith in our parliamentary system and I will let you judge what is best for us.

There was another part of your question though, and I have forgotten it.

Senator Mégie: No, I think I just asked you about what the witnesses said about a review every 5 years or every 10 years, and I then asked whether you had thought about that.

Ms. Doré Lefebvre: As to a review, I think you saw it with the bilingualism bonus — In fact, an official languages provision took effect in the federal public service in the 1970s, and we are reviewing it now. A lot has happened in the interim. In order to stay more current, I think the review should be more often than every 50 years. I completely agree.

The federal government consults public service members regularly to see how things are going in the workplace, and the official languages are among the questions sent to our members as part of that exercise. If the federal public service is consulted that often, I think that, for the official languages, not just for members of the federal public service, but also for members of minority communities across the country, it is extremely important to do it more often.

Senator Mégie: Thank you, Ms. Doré Lefebvre.

Senator Dalphond: My question is once again for Mr. Gooch. The Association of Canadian Port Authorities has 17 members. Looking at your website, I see that there are five in Quebec: the ports of Montreal, Quebec, Sept-Îles, Saguenay and Trois-Rivières. I also see the port of Thunder Bay. I see the ports of Belledune and Saint John, New Brunswick. So the majority of ports are in areas with a lot of francophones.

faudrait des ministères qui seraient responsables de cela, ou pensez-vous que l'on devrait former un comité mixte parlementaire, ce qui permettrait d'avoir des témoignages rendus publics à cet effet? Avez-vous réfléchi là-dessus?

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup pour la question, sénatrice Mégie. En ce qui a trait à qui devrait s'occuper de la révision de la Loi sur les langues officielles, que ce soit en créant un comité mixte ou que ce soit fait d'une autre façon, non, nous n'y avons pas réfléchi. Pour nous, ce qui est vraiment important, ce sont les résultats.

Je peux vous dire par expérience que c'est toujours plus important d'avoir quelque chose de non partisan, pour avoir la meilleure qualité de travail au bout du compte, mais la structure dépend de ce que les parlementaires décideront. J'ai entièrement foi en notre système parlementaire et je vous laisserai être juge de ce qui est le mieux pour nous.

Par contre, il y avait une autre partie à votre question et je l'ai oubliée.

La sénatrice Mégie : Non, je pense que je vous avais juste parlé de ce que les témoins disaient au sujet d'une révision tous les cinq ans ou tous les dix ans, et j'en profitais pour vous demander si vous y aviez pensé.

Mme Doré Lefebvre : Une révision, je pense que vous l'avez vue avec la prime au bilinguisme... En fait, l'entrée d'une disposition sur les langues officielles au sein de la fonction publique fédérale s'est faite dans les années 1970 et on la révise en ce moment. Il s'est passé bien des choses pendant ce temps. Je crois que si on veut être plus à jour, on devra faire une révision plus souvent que tous les 50 ans. Vous avez totalement raison.

Le gouvernement fédéral consulte les membres de la fonction publique sur une base régulière pour savoir comment les choses se passent au travail, et les langues officielles font partie des questions relayées à nos membres dans cet exercice. Si on fait cet effort aussi souvent pour les membres de la fonction publique fédérale, je crois que, pour les langues officielles, non seulement pour les membres de la fonction publique fédérale, mais aussi pour les gens des communautés minoritaires partout au pays, ce serait extrêmement important que cela se fasse plus souvent.

La sénatrice Mégie : Merci, madame Doré Lefebvre.

Le sénateur Dalphond : Ma question s'adresse encore une fois à M. Gooch. Il y a 17 membres au sein de l'Association des administrations portuaires canadiennes. Je regarde sur votre site Web et je vois qu'il y en a cinq au Québec : le port de Montréal, le port de Québec, le port de Sept-Îles, le port de Saguenay et le port de Trois-Rivières. Je vois aussi que cela comprend le port de Thunder Bay. Je vois que cela comprend les ports de Belledune

Are the francophone ports requesting that they no longer be required to consult and produce documents in English as part of their public consultations?

Mr. Gooch: I don't think our ports in Quebec have received any complaints, at least not the way the ports in British Columbia have. To my knowledge, that is not an issue for the ports in Quebec.

Senator Dalphond: They hold their public consultations in both languages?

Mr. Gooch: I believe the documents are produced in both languages. Since there is no problem, I am not very familiar with the situation. To my knowledge, the documents on their websites are in both official languages. Since they receive fewer complaints, I believe there is no problem.

Senator Dalphond: You mentioned the ports of Nanaimo, Port Alberni and Prince Rupert. Are these the port authorities that have had problems?

Mr. Gooch: There are some in Ontario as well. The number of complaints varies. I know there have also been problems at the port of St. John's, Newfoundland. I do not know how many complaints each port receives per year, but I know most of the complaints are about the ports in British Columbia.

Senator Dalphond: In your testimony, you said the complaints are from the Eastern Canada. Do you mean Quebec and New Brunswick?

Mr. Gooch: There is more than one source of complaints. There are complaints in Quebec and perhaps others in New Brunswick. Our association does not receive the complaints, so we do not know the details. I am familiar with the examples we have been given to explain the problem.

Senator Dalphond: Thank you.

The Chair: In closing, I have a question for Ms. Doré Lefebvre.

Certain regions are designated bilingual for language of work. Do you think those regions should be reviewed? As a follow-up question, in view of hybrid work and telework, is it still necessary to designate bilingual regions to ensure that your members can work in both official languages or in their preferred official language? Do you have an opinion on that?

et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Donc, une majorité des ports sont situés dans des zones où il y a beaucoup de francophones.

Est-ce que les ports francophones demandent de n'être plus assujettis à l'obligation de consulter et de produire des documents en anglais dans le cadre de leurs consultations publiques?

Mr. Gooch : Je ne crois pas que nos ports au Québec aient reçu des plaintes; du moins, pas comme les ports de la Colombie-Britannique. À ma connaissance, je ne crois pas que ce soit un problème avec les ports au Québec.

Le sénateur Dalphond : Ils mènent des consultations publiques, lorsqu'il y en a, dans les deux langues?

Mr. Gooch : Je crois que les documents produits le sont dans les deux langues. Si le problème ne se pose pas, je ne connais pas très bien la situation. À ma connaissance, les documents sur leurs sites Web sont dans les deux langues officielles. Comme ils reçoivent moins de plaintes, je crois qu'il n'y a pas de problème.

Le sénateur Dalphond : Vous avez fait référence au port de Nanaimo, au port d'Alberni et au port de Prince Rupert. Ce sont ces autorités portuaires qui ont des difficultés?

Mr. Gooch : Il y en a aussi en Ontario. Le nombre de plaintes varie. Je sais que le port de St. John's, à Terre-Neuve, a eu aussi des problèmes. Je ne connais pas le nombre de plaintes par port, par année, mais je sais que les ports de la Colombie-Britannique reçoivent la plupart des plaintes.

Le sénateur Dalphond : Dans votre témoignage, vous avez dit que ces plaintes venaient de l'Est. Vous voulez dire du Québec et du Nouveau-Brunswick?

Mr. Gooch : Il y a plus d'une source de plaintes. Il y a des plaintes au Québec et d'autres peut-être au Nouveau-Brunswick. Notre association ne reçoit pas les plaintes, alors on ne connaît pas les détails. Je connais les exemples qui nous sont donnés pour expliquer le problème.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le président : En terminant, j'aurais une question pour Mme Doré Lefebvre.

Certaines régions sont désignées bilingues en fonction de la langue de travail. À votre avis, ces régions devraient-elles être révisées? En guise de question complémentaire, compte tenu du travail hybride et du travail à distance, la détermination de régions bilingues est-elle toujours nécessaire pour s'assurer que vos membres peuvent travailler dans les deux langues officielles ou dans la langue officielle de leur choix? Avez-vous un point de vue sur cette question?

Ms. Doré Lefebvre: Thank you very much for the question, Senator Cormier. It is very topical. I am also eager to answer your follow-up question.

We believe that certain regions are less bilingual. It is nonetheless important to properly understand the current linguistic landscape and to have the appropriate staff in place. The current system of designated regions should be reviewed. An update is overdue. As I said earlier, the system dates back to the 1970s.

Your follow-up question regarding hybrid work is very interesting, because hybrid work is something new. We will have to see how things evolve in the federal government in the years ahead. Right now, the government creates different regions for language of work. It will be very interesting to see how things evolve in the coming years.

As to the second part of your follow-up question, the issue is not just hybrid work but also services to the public. Alberta is the province with the most francophone immigrants, after Ontario. There are more than 200,000 francophone or bilingual people in Alberta. Yet this reality is not necessarily reflected in the services offered to francophones.

With regard to designating regions, even with hybrid work, we must first determine who is being served. Even if the person is comfortable in both official languages, it is always preferable to be served in one's own language and it is always easier to communicate in one's own language. Take medical consultations for instance, or if I have a problem with immigration or passport services, as a francophone, it is always easier for me to speak French, even though I also speak English. That has to be taken into consideration.

The Chair: You said that Treasury Board is one of the places where it is most difficult to speak one's preferred language. That is rather troubling, since Treasury Board is responsible for language of work. In your opinion, is Treasury Board properly equipped to ensure bilingualism and linguistic duality within the bureaucracy? Does Treasury Board have the right tools to fulfill its role and to foster the growth of linguistic duality? What can you say on that subject, in conclusion?

Ms. Doré Lefebvre: I would be very interested to hear what a Treasury Board representative would say on that subject, to know exactly what is happening.

I would simply say that, right now, it depends on the department and the agency, which is unfortunate. A lot of work needs to be done at Treasury Board to strengthen bilingualism, and that is what our members are asking us for. Very often, it is English first, and then French. At Treasury Board, French is

Mme Doré Lefebvre : Merci beaucoup pour la question, sénateur Cormier. Elle est très pertinente. J'ai déjà hâte de m'attaquer à votre question complémentaire à ce sujet.

Nous concevons que dans certaines régions le bilinguisme soit moins présent. Il serait toutefois important de bien comprendre le paysage linguistique actuel et de disposer du personnel adéquat en place. Il faudrait revoir le système actuel de zones désignées. Une mise à jour est plus que requise. Comme je l'ai mentionné plus tôt, la dernière remonte aux années 1970.

Votre question complémentaire au sujet du travail hybride est très intéressante, parce que le travail hybride est une nouveauté. Il faudra voir comment les choses évolueront au cours des prochaines années au gouvernement fédéral. En ce moment, le gouvernement crée des zones de travail à différents endroits. Il sera très intéressant de voir comment les choses se dérouleront au cours des prochaines années.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question complémentaire, il est non seulement question de travail hybride, mais bien de services à la population. L'Alberta est la deuxième province en importance, après l'Ontario, pour ce qui est de l'immigration francophone. On y retrouve plus de 200 000 personnes qui sont francophones ou bilingues. Or, cette réalité ne se reflète pas nécessairement dans les services aux francophones.

Lorsqu'on cherche à désigner une région, même avec le travail hybride, il faut d'abord déterminer à qui l'on s'adresse. Même si la personne est à l'aise dans les deux langues officielles, il est toujours préférable de se faire servir dans sa propre langue et il est toujours plus facile de communiquer dans sa langue. On peut penser notamment aux consultations médicales, mais si j'ai un problème avec le service d'immigration ou pour un passeport, il sera toujours plus facile pour moi, en tant que francophone, de m'exprimer en français, même si je peux le faire aussi bien en anglais. Il faudra prendre ce facteur en considération.

Le président : Vous avez dit que le Conseil du Trésor était l'un des endroits où il était plus difficile de parler dans la langue de son choix. Ce fait est plutôt troublant, car le Conseil du Trésor a une responsabilité en matière de langue de travail. À votre avis, le Conseil du Trésor est-il bien outillé pour assurer le bilinguisme et la dualité linguistique de façon adéquate au sein de l'appareil gouvernemental? Le Conseil du Trésor est-il suffisamment équipé pour remplir ses obligations et les accroître? Que pouvez-vous nous dire à ce sujet, en conclusion?

Mme Doré Lefebvre : J'aimerais bien entendre un représentant du Conseil du Trésor répondre à cette question pour savoir exactement ce qui se passe.

Je vous dirais simplement que, en ce moment, tout dépend de chaque ministère et de chaque agence, et c'est ce qui est triste. Il y a beaucoup de travail à faire au sein du Conseil du Trésor pour implanter un meilleur bilinguisme, et c'est ce que nos membres nous demandent. Bien souvent, c'est l'anglais d'abord et

considered a translated language. It is very annoying that our members do not have access to documentation at the same time as anglophones do. I could say a lot more about this, but I will stop there.

The Chair: Ms. Doré Lefebvre, thank you for your testimony and your answers. They will inform the conclusions of our preliminary study.

Mr. Gooch, thank you very much for your testimony and your answers. As Senator Mockler requested, I think it would be very helpful for the committee to receive specific examples to illustrate the points you mentioned. That would be very important for this preliminary study and for the committee.

On that note, we will suspend briefly and then resume in camera.

(The committee continued in camera.)

le français ensuite. Au Conseil du Trésor, on parle du français comme étant la langue de la traduction. Il est vraiment embêtant que nos membres n'aient pas accès à la documentation en même temps que les anglophones. Je pourrais en parler longuement, mais je vais m'arrêter ici.

Le président : Madame Doré Lefebvre, merci de votre témoignage et de vos réponses. Ils vont éclairer les conclusions de notre étude préalable.

Monsieur Gooch, merci beaucoup de votre témoignage et de vos réponses. Pour reprendre la demande du sénateur Mockler, je crois qu'il serait très pertinent pour le comité de recevoir des exemples concrets pour étayer les faits que vous avez évoqués. Ce serait très important dans le contexte de cette étude préalable et pour le comité.

Sur ce, nous allons suspendre la séance brièvement et nous reprendrons ensuite à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)
